



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique orientale et australe	Niveau de risque du projet:	Problème effectif
Pays:	Madagascar	Catégorie environnementale et sociale:	Pas encore disponible
Nom du projet:	Recovery and Resilience of Rural Households in the South	Classification du risque climatique (PESEC):	Pas encore disponible
N° du projet:	2000003959	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture
Type de projet:	Développement Agricole	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture
Chargé de Programme Pays:	Joseph Rostand Olinga Biwole		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:			

Date d'approbation:	29/12/2021	Date de réception du dernier rapport d'audit:	Pas encore disponible
Date de signature:	01/06/2022	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	22/12/2023
Date d'entrée en vigueur:	29/08/2022	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	1
Date d'éligibilité aux décaissements:	29/06/2023	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	04/12/2023	Délai d'entrée en vigueur:	8 mois
Date de la revue à mi-parcours:	Pas encore disponible		
Date d'achèvement prévue:	30/09/2025		
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2025		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	IFAD	\$7,300,000
	Debt Sustainability Framework	\$2,700,000
Répartition du financement national	National Government In-kind	\$758,000
	Beneficiaries In-kind	\$260,000
Répartition du cofinancement		
Financement total du projet:		\$11,018,000

Mission en cours

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Jours sur le terrain: 7

Composition de la mission: FIDA : M. Joseph Rostand Olinga Biwole, Représentant et Directeur Pays FIDA, Chef de mission ; Mme Virginia Cameron, Spécialiste Régionale de Gestion Financière ESA, FMD/FIDA ; Mme Nathalie Rakotomalala, Consultant Spécialiste en Passation des Marchés ; Mme Manda Dite Mariam Sissoko, Programme Officer, ESA/FIDA (à distance) ; Mme Nivohary Ramaroson, Country Programme Analyst, ESA/FIDA (à distance) ; M. Ndriana Rahaga, Country Programme Analyst, ESA/FIDA ; Mme Virginie Dega, Senior Investigation Officer, AUO/FIDA (à distance) ; Mme Isabelle Robin, Senior Ethics Officer, ETH/FIDA (à distance).
Gouvernement : M. Gio Francisco Ramora, Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE), Région Anosy ; Mme Tantely Hanitriniaina Randrianasolo, Coordonnateur, CAPFIDA ; M. Hery Rahaingo, Controleur Interne, CAPFIDA.

Lieux visités: Taolagnaro (Fort-Dauphin)

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		3.83	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.4

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	3	Qualité de la gestion du projet	
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	
Productivité agricole		Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition		Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	3
Institutions et participation à l'élaboration des politiques		Taux de décaissement acceptable	1
Établissement de partenariats		Qualité de la gestion financière	3
Capital humain et social et autonomisation		Qualité et ponctualité des audits	
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet		Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services		Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	3
Stratégie de retrait			
Potentiel de reproduction à plus grande échelle			

Pertinence

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

- Contexte.** Conçu comme une intervention de relèvement rapide, le PA2R vise à contribuer à la restauration des conditions normales de vie des exploitations agricoles familiales affectées par l'insécurité alimentaire (kéré), en vue d'un développement durable dans les zones d'intervention. Les interventions du projet toucheront au moins 28 000 exploitations agricoles familiales (EAF) conjoncturellement ou chroniquement déficitaires en produits vivriers, soit environ 120 000 bénéficiaires directs attendus. Une attention particulière sera portée au ciblage direct des femmes et des jeunes chefs de ménage en situation de vulnérabilité qui seront priorités à la fois dans l'accès à du capital productif, dans les actions de renforcement de capacités pour l'adoption de pratiques de production résilientes ainsi que la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles.
- PA2R sera mis en œuvre à travers deux composantes techniques : 1) la composante « Rétablissement des capacités productives agricoles au niveau des exploitations rurales » portant sur des actions de relèvement des ménages touchés par le Kéré et de renforcement de la résilience des EAF face aux chocs climatiques ainsi que la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles ; 2) la composante « Restauration de la capacité productive au niveau communautaire et régional » portant sur des activités de mise en place des infrastructures de captage et stockage d'eau, de mise en place de dispositif de proximité pour la facilitation de l'accès aux semences, la conservation et la valorisation des produits agricoles. Les zones d'intervention du Projet couvrent les régions d'Androy, Anosy et Atsimo Andrefana.
- Entré en vigueur le 29 Aout 2022 et financé pour une durée de trois ans, le projet est actuellement à deux ans de sa date d'achèvement prévue pour le 30 septembre 2025. Le cout total du Projet est de 11,02 millions USD (41,87 milliards MGA) financé par (i) une allocation supplémentaire du cycle de financement du FIDA11 d'un montant de 10 millions USD (90,7%) dont 7,3 millions USD en prêt et 2,7 millions USD en don ; (ii) une contribution du gouvernement estimée à 757 500 USD (6,9%), correspondant aux taxes et impôts ; et (iii) une contribution des bénéficiaires estimée à 260 900 USD (2,4%).
- Objectifs de la mission.** L'objectif de la mission est d'apporter un appui au démarrage du Projet et évaluer l'état d'avancement dans la mise en place de l'ensemble des dispositifs et outils de pilotage et d'exécution et à proposer les mesures prioritaires permettant d'accélérer la mise en œuvre. Spécifiquement la mission de supervision a passé en revue les aspects suivants : (i) la mise en place des dispositifs de pilotage et coordination du Projet (CNP, CROS, UGP) ; (ii) l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation ; (iii) le Plan de Travail et de Budget (PTB) /Plan de Passation de Marchés (PPM) des 18 premiers mois ; (iv) les manuels des opérations et de gestion fiduciaire ; (v) le ciblage et la prise en compte des thèmes transversaux et (vi) la mise en œuvre des activités de démarrage.
- La mission a tenu des sessions d'information et de sensibilisation à l'endroit de l'équipe d'exécution du Projet, du 11 au 15 décembre 2023 à Tolanaro. Ainsi l'équipe a reçu des orientations sur des thématiques liées à la gestion et coordination de projet entre autres : la planification, le suivi-évaluation, la passation de marchés, l'établissement des RFI et procédures de mobilisation des fonds, le PESEC, les politiques du FIDA en matière d'Ethique, de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels ; les politiques du FIDA en matière de prévention et de lutte contre les fraudes et la corruption.

Principaux accords de mission et conclusions

- Les constats et recommandations de la Mission ont été présentés et discutés lors d'une séance de restitution au Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAE) à Antananarivo le 22 décembre 2023, en présence de l'ensemble des départements concernés.
- La mission a globalement recommandé dans cette phase de démarrage la finalisation des documents de base (manuels de procédures administratives et financières, manuel de mise en œuvre) ainsi que les documents de planification et d'exécution (plans de travail, de passation des marches, de suivi-évaluation, etc.).

Synthèse des principales mesures convenues

Mesures convenues	Responsabilité	Date limite
Diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et accélérer l'exécution des activités prévues. Une fois le fond débloqué, procéder à la signature des différentes conventions avec les partenaires, accélérer la mise en œuvre des activités clés prioritaires dans le PTB, 1 ^{er} trimestre	CN, CIR, RP	16/02/2023 en continu
Mettre à jour la première version de PTBA et du PPM et soumettre pour validation des Comités d'Orientation et de Pilotage ainsi que la non-objection du FIDA.	CIR, RP	16/02/2023
Finaliser le manuel d'Opérations du projet et le transmettre pour la non-objection du FIDA.	RP	16/02/2024

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

8. Le Projet PA2R, à la suite de son lancement officiel le 13 juillet 2023, est définitivement entré dans sa phase d'exécution. Tous les membres du personnel clé du projet ont pris fonction et ont démarré l'exécution notamment au moyen des réunions de concertation avec les Responsables Administratifs et des Services Techniques Décentralisés du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE). Ces premières actions vont dans le sens de la facilitation des opérations initiales et capitales telles que la promotion des relations de travail avec les partenaires institutionnels, le ciblage des bénéficiaires, la préparation des dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition des kits, les négociations avec les prestataires (pour les marchés communautaires liés à la distribution des lianes de patate douce et petits ruminants), la mise en place du dispositif de suivi-évaluation en synergie avec le Programme DEFIS, la formation sur le logiciel de comptabilité TOMPRO. Le projet priorisera la mise en œuvre des activités clés, entre autres la sensibilisation et les ateliers de démarrage avec les bénéficiaires, la signature des conventions pour l'acquisition des kits, distribution des kits, l'étude sur la situation de référence, l'acquisition des matériels roulants et bureautique ainsi que des mobiliers de bureau.
9. La seule condition de décaissement qui n'est pas remplie est la non-objection du FIDA sur le Manuel d'Operations/de Mise en œuvre du Projet (PIM).
10. Cette mission de supervision partielle du Projet PA2R a été une opportunité de formation et d'appui technique à l'équipe du PA2R et même du Programme DEFIS notamment sur des thématiques techniques, administratives et financières. Lors de cette mission, les Cadres de ces projets ont également bénéficié de formation sur les politiques du FIDA en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement et les abus sexuels ainsi que de lutte contre la fraude et la corruption.
11. L'équipe de la mission a travaillé avec le personnel du Projet PA2R et du Programme DEFIS sur la base des drafts de plan de travail et de plans de passation des marches ayant reçu la non-objection du FIDA pour une exécution en 2023. La supervision a donc appuyé la revue et l'actualisation des documents de base du Projet PA2R laissant ainsi à l'équipe le soin de les finaliser et les soumettre aux Comites en charge du Pilotage aux niveaux décentralisé et national ainsi qu'à la non-objection du FIDA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et d'accélérer l'exécution des activités prévues dans ce cadre.	CN, CIR, RP	02/2024
Version de PTBA et du PPM Mettre à jour la première version de PTBA et du PPM et soumettre pour validation des Comités d'Orientation et de Pilotage ainsi que la non-objection du FIDA.	CIR, RP	02/2024
Finaliser le manuel d'Operations du projet et le transmettre pour la non-objection du FIDA.	RP	02/2024

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 3

Justification de la note

12. Le démarrage effectif de ce Projet a connu un retard important en raison des procédures nationales: ouverture du compte bancaire, retard dans le lancement des appels pour les postes, retard dans le processus de recrutement, relance du poste de Responsable de Projet, etc. Au moment de la supervision, l'équipe n'a pas encore pu lancer les activités sur le terrain, car les ressources octroyées pour les activités de démarrage ne sont pas encore effectivement disponibles auprès du Projet. PA2R risque de ne pas atteindre les résultats escomptés si le Gouvernement ne prend pas les mesures d'accélération efficaces et adaptées à la mise en œuvre de cette opération d'urgence.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

13. Le Projet n'a pas encore de résultat concret à rapporter, les activités initiées à ce stade s'inscrivent uniquement dans les préparatifs et les dispositions préalables à la mise en œuvre proprement dite. La mission a appuyé l'équipe dans la révision participative du cadre logique. Quelques intitulés d'indicateurs ont été reformulés pour faciliter la compréhension et être plus spécifiques par rapport aux produits attendus (cf. Section H. Cadre Logique).
14. Pour atteindre les résultats techniques (sans extension), la mission de supervision partielle a adoptée les démarches suivantes :
 - Reprogrammation des activités de PA2R: consolidation des activités dans un seul Plan de Travail et de Budget de 18 mois, au lieu d'élaborer deux PTBA.
 - Type de partenariat dans la mise en œuvre des activités à préciser dans le Manuel de mise en œuvre (PIM)
 - Identification et justification des activités qui ne seront pas sujettes aux longues procédures de marchés, entre autres les activités impliquant la participation des bénéficiaires, des institutions publiques, et des institutions avec des prestations

spécifiques.

- Le PPM est ajusté, permettant ainsi d'accélérer les activités.

15. Pour les aspects financiers, la démarche adoptée concerne la soumission d'un seul appel de fond au ministère des Finances, et l'élaboration d'un plan de décaissement lié au PTB. L'appel de fond de PA2R relatif au fond de démarrage du PA2R a été rejeté.

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 4

Justification de la note

16. La mission a appuyé l'équipe du Projet dans l'affinage des mécanismes prévus par la stratégie de ciblage établie à la conception : les critères de ciblage géographique, de ciblage direct et d'autociblage, la typologie des ménages bénéficiaires et les autres mesures de facilitation. Ces différentes mesures de ciblage ont aussi traduites et intégrées dans les mesures opérationnelles adoptées dans la révision du manuel des opérations. A l'instar du programme DEFIS, le système de suivi prévoit de collecter et d'analyser des données et des informations concernant l'atteinte de tous les groupes de bénéficiaires, notamment les femmes, les jeunes (hommes et femmes).

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Justification de la note

17. La mission a effectué des transferts de connaissances avec les équipes du PA2R et du Programme DEFIS sur les thématiques transversales notamment la prise en compte du genre, des jeunes et de la nutrition. La mission recommande à l'équipe du PA2R de revoir le PTBA et s'assurer de la prise en compte des activités en lien avec le genre, les jeunes et la nutrition. Pour assurer la prise en compte, le PA2R devra veiller à ce que des ressources financières soient consacrées à la prise en compte de ces thématiques dans des lignes budgétaires explicites et distinctes.

Principaux problèmes

18. Le Projet étant en phase de démarrage, les recommandations de la mission ont été focalisées sur l'amélioration de la planification.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Plan d'action genre Elaborer un plan détaillé de prise en compte du genre et des jeunes et intégrer les activités dans le PTBA du PA2R	RP PA2R	02/2024
Intégration de la nutrition Elaborer un plan détaillé de prise en compte de la nutrition et intégrer les activités dans le PTBA du PA2R	RP PA2R	02/2024

Adaptation aux changements climatiques

Note: 4

Justification de la note

19. Face à la grave sécheresse qui sévit dans le sud de Madagascar, le projet PA2R soutient l'approche innovante du « bloc agro-écologique » qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus grâce à une productivité agricole et animale accrue. L'approche vise un changement de comportement à grande échelle au niveau communautaire, un impact significatif sur la restauration des sols et une adoption communautaire de pratiques résilientes aux changements climatiques. Le Projet PA2R entreprend aussi des autres actions d'adaptation aux changements climatiques ciblées, entre autres l'appui à la santé animale et la mise en place des jardins maraichers au profit de ses bénéficiaires. La vulnérabilité aux changements climatiques fait aussi parti des critères de ciblage du projet.

Principaux problèmes

20. PA2R fera référence aux bonnes pratiques de DEFIS dans la mise en œuvre de ses activités, et priorisera ainsi l'accompagnement de proximité des bénéficiaires afin d'assurer la mise en application des options d'adaptation. PA2R devra aussi accélérer les procédures d'acquisition des différents kits de production végétale et le kit de production animale, qui vient en complémentarité dans l'application des options d'adaptation aux changements climatiques.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Justification de la note

21. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont prises en considération par PA2R. PA2R promeut les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'approche bloc agroécologique présente des impacts significatifs tant sur la qualité du sol que sur la gestion de l'eau. Le projet dispose aussi d'un plan de gestion environnemental et social.

Principaux problèmes

22. Le retard de la mise en œuvre du projet impactera la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale. Ainsi, il est primordial de réajuster le plan et de prioriser les activités.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Plan de gestion environnementale et sociale Mettre à jour du plan de gestion environnementale et sociale du Projet.	RP PA2R, REnvt DEFIS	04/2024

c. Gestion du projet

Gestion des savoirs

Note: 4

Justification de la note

23. La gestion de savoirs et de capitalisations constitue un élément clé dans la mise en œuvre du Projet. Dans le cadre de cette opération d'urgence, le partage d'expériences entre l'équipe du projet, les bénéficiaires et les parties prenantes est très important pour améliorer l'efficacité des actions. Les activités de gestion de savoirs et de capitalisations du projet seront sous la responsabilité du responsable de suivi évaluation du PA2R, avec l'appui de l'équipe DEFIS et de la CAPFIDA. Le Projet ne dispose pas encore de plan d'action spécifique en matière de gestion des savoirs, mais l'équipe a déjà prévu des activités budgétisées de gestion de savoirs et de communication dans son PTBA.

Principaux problèmes

24. Bien que le projet PA2R soit une mise à l'échelle des acquis du programme DEFIS en matière d'appui aux groupes les plus vulnérables, la mise en œuvre du projet PA2R générera des connaissances et des expériences spécifiques qui doivent être documentées et partagées afin de permettre une mise à l'échelle au niveau local, régional et national. La mission recommande d'élaborer dès maintenant un plan détaillé de gestion de savoirs, de capitalisations et de communication pour toute la durée du projet. Ce plan doit avoir un budget et un chronogramme détaillé ; et un suivi régulier doit être effectué, même au niveau des stratégies et d'approches de mise en œuvre. Il doit décrire les objectifs, les parties prenantes, les produits attendus ainsi que les canaux de diffusion.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Plan de gestion des savoirs et de capitalisation Elaborer un plan détaillé de gestion de savoirs et de capitalisation	RSE PA2R	03/2024

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Justification de la note

25. Compte tenu de la situation du Projet, il n'y a pas encore lieu de comparer les activités prévues dans le PTBA et celles qui ont été effectivement mises en œuvre. Cependant, la mission a relevé les liens entre les budgets prévus et les résultats escomptés indiqués dans la proposition de PTBA élaboré par l'équipe

Évaluation du PTBA

26. **Plan de démarrage.** A la suite de l'amendement de la lettre à l'emprunteur, le Projet a pu bénéficier d'une avance de démarrage à hauteur de 500 000 Euros, afin de lancer les activités préparatoires en attendant que les conditions de premier décaissement soient réunies. Ainsi, le Projet dispose actuellement d'un plan de travail de démarrage et du plan de passation de marché correspondant approuvé par le FIDA. La mission recommande au Projet de diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et d'accélérer l'exécution des activités prévues dans ce cadre.
27. **PTBA.** PA2R dispose d'un premier PTBA élaboré et proposé par l'équipe DEFIS. Ce plan a été approuvé au niveau national, mais il n'a pas pu être validé et mise en œuvre à défaut de recrutement du personnel clé. L'atelier technique de démarrage a été l'occasion pour la mission d'appuyer l'équipe du Projet à travers des consignes claires pour avoir une bonne planification des activités. Vu que les conditions de décaissement sont actuellement réunies et que l'équipe du Projet a fait son imprégnation, la mission recommande au Projet de mettre à jour la première version de PTBA et de PPM et de soumettre pour la non objection du FIDA, dans les meilleurs délais.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Mobilisation de l'avance de démarrage Diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et accélérer l'exécution des activités prévues.	CN, CIR DEFIS, RP PA2R	02/2024
Mise à jour PTBA et PPM Mettre à jour la première version de PTBA et du PPM et soumettre pour validation des Comités d'Orientation et de Pilotage ainsi que la non objection du FIDA	CIR DEFIS, RP PA2R	02/2024

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Justification de la note

28. Le dispositif de S&E prévu pour le PA2R repose sur le système déjà éprouvé au sein de DEFIS. Durant l'atelier de démarrage, la mission a partagé les principes de base et orientations clés pour mettre en place un dispositif S&E adapté au Projet. Il est notamment important d'avoir un système fluide, léger et ciblé sur les résultats spécifiques à PA2R. La personne en charge du S&E pour le Projet a été recruté et est opérationnelle. L'établissement de la situation de référence est prévue dans la première version de PTBA présentée à la mission. Par ailleurs, le cadre logique a également été revu et validé de manière participative au cours de cet atelier. L'équipe a aussi procédé à l'actualisation et l'affinage du manuel des opérations, incluant le plan de S&E.

Évaluation du système de suivi-évaluation

29. Vu que les activités proprement dites n'ont pas encore démarré sur le terrain. La mission n'a pas pu évaluer le fonctionnement du système S&E prévu pour le Projet. D'une manière pratique, le dispositif devrait bénéficier des outils en place, de l'expérience et du savoir-faire développés durant la mise en œuvre du programme DEFIS. La mission recommande d'élaborer un manuel de S&E à l'usage des parties prenantes et d'opérationnaliser le dispositif sur le terrain.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Manuel de S&E Elaborer un manuel de S&E à l'usage des parties prenantes et opérationnaliser le dispositif sur le terrain.	RSEs PA2R & DEFIS	03/2024
Manuel de S&E Elaborer un manuel de S&E à l'usage des parties prenantes et opérationnaliser le dispositif sur le terrain.	RSEs PA2R & DEFIS	03/2024

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Justification de la note

30. Tout au long de la mise en œuvre du projet PA2R, le service en charge de l'environnement au sein du MINAE assurera le suivi de la mise en œuvre du PGES du projet. Spécifiquement pour les activités d'aménagements et réhabilitation des micro-périmètres, des fiches de tri vont être élaborés par le projet et à envoyer auprès de l'Office National pour l'Environnement, afin de déterminer les exigences environnementales requises. Le cas échéant, des cahiers de charge vont être mis à disposition par le projet, afin de faciliter le suivi des exigences du PESEC

Évaluation des PESEC

31. Les exigences du PESEC sont déjà intégrés dans le PTBA et le PPM de PA2R. La prise en considération des indicateurs PESEC dans les processus de passation de marché était fortement évoqué durant la formation des équipes du projet. Toutes les parties prenantes au projet ont été ainsi informées sur la nécessité de la prise en considération des exigences du PESEC durant les sessions de lancement du projet. Le PGES du projet PA2R nécessitera une mise à jour, vu le retard du démarrage du projet. Etant un projet hébergé par DEFIS, PA2R se servira du cadre de gestion des plaintes de DEFIS.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Système de gestion et de suivi des plaintes Harmoniser le système de gestion et de suivi des plaintes environnementales avec celui de DEFIS	RP PA2R, REnvt DEFIS	02/2024
Exigences PESEC et passation de marchés Assurer l'intégration des exigences PESEC dans les procédures de passation de marchés	RP PA2R, CPM, RPM DEFIS	02/2024
Système de gestion et de suivi des plaintes Harmoniser le système de gestion et de suivi des plaintes environnementales avec celui de DEFIS	RP PA2R, REnvt DEFIS	02/2024
Exigences PESEC et passation de marchés Assurer l'intégration des exigences PESEC dans les procédures de passation de marchés	RP PA2R, CPM, RPM DEFIS	02/2024
Priorisation des activités PGES Réaliser la priorisation des activités dans le PGES en tenant en compte des contraintes dans la durée restante pour la mise en œuvre du projet	RP PA2R, REnvt DEFIS	03/2024
Priorisation des activités PGES Réaliser la priorisation des activités dans le PGES en tenant en compte des contraintes dans la durée restante pour la mise en œuvre du projet	RP PA2R, REnvt DEFIS	03/2024

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 1.0

Justification de la note

32. Notation par calcul automatique. Le Projet est officiellement en vigueur depuis le 30 aout 2022 mais le premier décaissement de l'avance de démarrage (500,000 Euro) n'a eu lieu que le 4 décembre 2023.

Principaux problèmes

33. Le Projet est officiellement en vigueur depuis le 30 aout 2022 mais le premier décaissement de l'avance de démarrage (500,000 Euro) n'a eu lieu que le 4 décembre 2023. A la date de la mission, l'avance de démarrage était positionnée sur le compte désigné auprès de la banque centrale, mais n'avait pas encore été soumise a appel de fonds donc n'était pas disponible au niveau de l'UCP. La méthode de décaissement retenue pour le projet est le décaissement basé sur le RFI et le projet devra accélérer la finalisation du PTBA pour permettre la préparation du premier plan de trésorerie pour les six premiers mois de 2024. Le RFI et le plan de trésorerie devront être soumis au FIDA d'ici le 15 février 2024.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Soumettre le premier RFI au 31 décembre 2023 et déterminer le montant des prévisions de dépenses pour les deux prochains trimestres	CAF, RAF DEFIS	02/2024

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 3

Justification de la note

34. La mission estime que la gestion financière du projet n'est pas encore complètement mise en place et certaines actions nécessitent d'être mise en place le plus rapidement possible avec l'accélération anticipée des activités du projet, et notamment (i) la finalisation du premier PTBA ; (ii) la finalisation du manuel de procédures et (iii) l'opérationnalisation du logiciel comptable.

Principaux problèmes

35. **Equipe du Projet.** Conformément à l'accord de financement, le PA2R sera mis en œuvre par l'UCP de DEFIS. Une cellule de

Projet comprenant un chargé administratif et financier (CAF) et un assistant comptable a été recrutée et placée sous la tutelle de la Coordination interrégionale Sud de DEFIS pour assurer la mise en œuvre de toutes ses activités. La RAF de DEFIS a initié une formation sur les règles de gestion financière du FIDA au profit de l'équipe. Les RFIs et demandes de retraits ainsi que les états financiers de PA2R seront approuvés par le coordonnateur et la RAF de DEFIS, avant leur soumission au FIDA dans le portail ICP.

36. **Budgétisation.** Une ébauche de PTBA pour la durée du projet a été préparée et était en finalisation a la date de la mission, pour soumission à la non-objection du FIDA .
37. **Organisation, système comptable et rapports financiers.** Le projet ne dispose pas encore d'un logiciel comptable dédié. DEFIS est en train de finaliser l'achat de TOM Web multi-projet qui servira la comptabilité de PA2R ainsi que celle de DEFIS. Cet arrangement permettra à l'UCP DEFIS d'assurer le suivi comptable et budgétaire de PA2R ainsi que la génération des états et rapports financiers par l'unité de gestion PA2R.
38. **Contrôle interne.** Le manuel des procédures administratives et financières du projet de PA2R était en cours de finalisation pendant la mission, avec l'appui de la RAF DEFIS ainsi que le contrôleur interne CAPFIDA. Celui-ci sera basé sur le manuel DEFIS tout en ressortant des spécificités propres à PA2R. Pour assurer une séparation de tâches, les dépenses PA2R sous un seuil qui sera établi dans le manuel seront approuvées par le responsable du CIR Sud de DEFIS après visa de la Responsable de Projet, tandis que les dépenses au-dessus du seuil seront également approuvées par la RAF et le Coordonnateur de DEFIS au niveau national.
39. La mission a convenu avec le projet d'inclure dans le manuel de procédure des checklists pour la vérification des pièces justificatives des dépenses et les listes de bénéficiaires de distribution de kits, intrants et autre, afin de minimiser les risques de dépenses inéligibles tout au long de la mise en œuvre du projet. Le manuel prévoira une méthode pour le suivi des immobilisations acquises dans le cadre du projet.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Finaliser le manuel de procédures du projet et le soumettre au FIDA pour non-objection	CAF, RAF DEFIS, CI	01/2024
Finaliser la mise en place effective du logiciel comptable et son opérationnalisation	CAF, RAF DEFIS	01/2024

Fonds de contrepartie Note: 3

Justification de la note

40. Conformément aux documents de conception du projet, la contribution gouvernementale correspond à des exemptions de taxes et droits de douanes, sauf pour les couts de fonctionnement dont les taxes seront couverts par les ressources FIDA.

Principaux problèmes

41. Etant en phase de démarrage, le projet n'a pas encore mis en place une évaluation des contributions en nature financées à partir des fonds de contrepartie, et la mission invite le projet à adopter la méthodologie d'évaluation de telles contribution (gouvernement, bénéficiaires) dans le cadre du manuel de procédures du projet qui est en cours de préparation.

Conformité avec les clauses des prêts Note: 4

Justification de la note

42. Les clauses de prêt qui peuvent être respectées telles l'ouverture du compte sont respectées. L'équipe avait déjà soumis un PTBA en 2023 dont l'exécution a été retardée par le retard dans la disponibilité des ressources.

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés Note: 3

Justification de la note

43. Malgré le retard dans la mise en œuvre du projet, l'équipe dispose d'une bonne structure organisationnelle et d'un support solide soutenu par les cellules aux niveaux régional et national du Projet DEFIS. L'adoption de stratégies d'achat telles que les marchés à commande, les accords-cadres, et la participation des communautés locales est une approche adaptée aux besoins du projet, en particulier pour les acquisitions agricoles et d'élevage. Néanmoins, la nécessité d'une approbation rapide de l'utilisation des documents types du FIDA au niveau national et la validation de l'utilisation des documents relatifs aux accords-cadres au niveau du FIDA sont cruciales pour avancer vers la phase d'appel d'offres.

Évaluation de la passation des marchés

44. L'équipe dédiée à la passation des marchés du projet PA2R comprend un nouvel assistant en passation des marchés. Ce dernier bénéficiera du soutien des cellules de passation des marchés aux niveaux régional et national du projet DEFIS. Néanmoins, il est à noter que l'assistant en passation des marchés du PA2R reste le premier responsable de l'ensemble du

processus de passation des marchés. Dans la foulée, le manuel d'opération du projet est mis à jour et adapté aux réalités du Projet.

45. Actuellement, le projet est dans sa phase initiale, avec le plan de passation des marchés en phase de finalisation. En raison des contraintes de temps liées à l'exécution du projet et à la nature spécifique et récurrente des acquisitions agricole et élevage, la planification du plan de passation a adopté des stratégies d'achat incluant l'utilisation des marchés à commande, d'accords-cadres, et de la participation des communautés locales, afin de faciliter et d'accélérer le processus de passation des marchés.
46. Selon les modalités en matière de passation des marchés du PA2R en date du 10 mars 2023, l'utilisation des modèles de documents du FIDA est obligatoire pour toutes les acquisitions financées par le FIDA. Cependant, leur utilisation est soumise à l'approbation préalable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Compte tenu de la situation actuelle du pays et des délais d'exécution serrés, il est nécessaire d'adopter une approche transitoire en utilisant des modèles de documents nationaux, tout en intégrant les clauses et formulaires essentiels du FIDA. En l'absence de modèles de documents adaptés pour les marchés à commande et les accords-cadres au niveau du FIDA, il est suggéré de soumettre au FIDA les modèles types y afférents pour approbation avant leur mise en œuvre.
47. Bien que le projet soit encore en phase de démarrage et que le plan de passation des marchés soit en cours finalisation, il est impératif de développer un système rigoureux pour le suivi et la gestion des contrats. Ce mécanisme est essentiel pour minimiser les retards potentiels dans la mise en œuvre du projet.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Conduire une Analyse de Marchés Détaillée</p> <p>Conduire une analyse de marchés détaillée et opter pour des méthodes d'achat adaptées aux besoins spécifiques du projet.</p>	RPM/APM	12/2023
<p>Dossiers d'accord-cadre type</p> <p>Soumettre à l'approbation du FIDA les dossiers types de l'accord-cadre avant leur mise en œuvre.</p>	RPM/APM	01/2024
<p>Mécanisme de Suivi et de Gestion des Contrats</p> <p>Mettre un mécanisme rigoureux pour le suivi et la gestion des contrats en désignant pour chaque contrat un responsable en particulier pour les aspects techniques. Par ailleurs, la cellule de passation des marchés est le responsable du suivi contractuel.</p>	RPM/APM/technique	01/2024

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 3.83
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.4

f. Autres aspects

H. Cadre logique

48. Il n'y pas encore de résultats à rapporter dans le cadre logique. La matrice a fait l'objet d'une révision par l'équipe du Projet au cours de l'atelier de démarrage. Quelques intitulés d'indicateurs ont été reformulés pour faciliter la compréhension et être plus spécifiques par rapport aux produits attendus.

Logique d'intervention	Indicateur			Source de vérification		
	Description	Baseline	Target	Source	Fréquence	Resp.
Objectif général Contribuer à la restauration des conditions normales de vie des ménages ruraux affectés par le Kéré, en vue d'un développement durable dans les zones d'intervention.	Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet.*	—	28 000	Rapport périodique	Trimestriel	Projet
	Nombre correspondant de ménages touchés.*	—	28 000			
	Estimation du nombre total correspondant des membres des ménages	—	120 000			
Objectif de développement Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages ruraux face aux effets à court et moyen terme des chocs et changements climatiques.	Pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable.	23 %	40 %	Enquête ménage	Début & fin de projet	Projet
Effet 1 Les ménages les plus affectés par le Kéré rétablissent leurs capacités productives dans des systèmes de production résilients aux conditions locales et améliorent leurs régimes alimentaires.	Nombre de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique. *	—	6 000	Enquête ménage	Début, mi-parcours, fin de projet	Projet
	Pourcentage des femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDD-W)	—	40 %			
Produits 1.1 Les ménages ruraux décapitalisés ont recouvré un capital de production.	Nombre de producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques.*	—	23 500	Rapport périodique	Trimestriel	Projet
Produits 1.2 Les EAF vulnérables ont renforcé leur résilience aux chocs climatiques.	Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production.*	—	28 000	Rapport périodique	Trimestriel	Projet
	Terres exploitées selon des pratiques favorisant la résilience face aux aléas climatiques. (ha)	—	2 000	Rapport périodique	Trimestriel	Projet
Produits 1.3 Les ménages vulnérables sont sensibilisés et appuyés sur les bonnes pratiques nutritionnelles.	Nombre de ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition.*	—	4 000	Rapport périodique	Trimestriel	ORN, Projet
	Nombre de ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production.*	—	5 900	Enquête ménage		Project

Effet 2 Les communautés ciblées restaurent leurs accès à l'eau et aux ressources clés pour la production. Logique d'intervention	Indicateur			Source de vérification	Début, mi- fin de projet	
	Description	Baseline	Target	Source	Fréquence	Resp.
	Nombre de ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de conservation et de transformation.*	–	4 000	Enquête ménage		Projet
Produits 2.1 Des infrastructures de captage et stockage de l'eau sont installées.	Nombre d'infrastructures d'eaux construites/remises en état et opérationnels.	–	107	Rapport périodique	Semestriel	Projet
Produits 2.2 Un dispositif de proximité d'accès aux semences est opérationnel.	Quantité de semence écoulee par les points de vente locaux en partenariat avec le projet (t)	–	45	Rapport périodique	Trimestriel	Boutiques partenaires, Projet
Produits 2.3 Des innovations en conservation et valorisation de produits agricoles sont mises en œuvre dans les communautés.	Nombre d'unités de conservation et valorisation de produits agricoles mises en place et opérationnels.	–	325	Rapport périodique	Semestriel	Projet

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
Diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et d'accélérer l'exécution des activités prévues dans ce cadre.	CN, CIR, RP	02/2024
Version de PTBA et du PPM Mettre à jour la première version de PTBA et du PPM et soumettre pour validation des Comités d'Orientation et de Pilotage ainsi que la non-objection du FIDA.	CIR, RP	02/2024
Finaliser le manuel d'Operations du projet et le transmettre pour la non-objection du FIDA.	RP	02/2024
Efficacité en matière de développement		
Plan d'action genre Elaborer un plan détaillé de prise en compte du genre et des jeunes et intégrer les activités dans le PTBA du PA2R	RP PA2R	02/2024
Intégration de la nutrition Elaborer un plan détaillé de prise en compte de la nutrition et intégrer les activités dans le PTBA du PA2R	RP PA2R	02/2024
Durabilité et transposition à plus grande échelle		

<p>Plan de gestion environnementale et sociale</p> <p>Mettre à jour du plan de gestion environnementale et sociale du Projet.</p>	<p>RP PA2R, REnvt DEFIS</p>	<p>04/2024</p>
Gestion du projet		
<p>Mobilisation de l'avance de démarrage</p> <p>Diligenter la mobilisation de l'avance de démarrage et accélérer l'exécution des activités prévues.</p>	<p>CN, CIR DEFIS, RP PA2R</p>	<p>02/2024</p>
<p>Mise à jour PTBA et PPM</p> <p>Mettre à jour la première version de PTBA et du PPM et soumettre pour validation des Comités d'Orientation et de Pilotage ainsi que la non objection du FIDA</p>	<p>CIR DEFIS, RP PA2R</p>	<p>02/2024</p>
<p>Système de gestion et de suivi des plaintes</p> <p>Harmoniser le système de gestion et de suivi des plaintes environnementales avec celui de DEFIS</p>	<p>RP PA2R, REnvt DEFIS</p>	<p>02/2024</p>
<p>Exigences PESEC et passation de marchés</p> <p>Assurer l'intégration des exigences PESEC dans les procédures de passation de marchés</p>	<p>RP PA2R, CPM, RPM DEFIS</p>	<p>02/2024</p>
<p>Système de gestion et de suivi des plaintes</p> <p>Harmoniser le système de gestion et de suivi des plaintes environnementales avec celui de DEFIS</p>	<p>RP PA2R, REnvt DEFIS</p>	<p>02/2024</p>
<p>Exigences PESEC et passation de marchés</p> <p>Assurer l'intégration des exigences PESEC dans les procédures de passation de marchés</p>	<p>RP PA2R, CPM, RPM DEFIS</p>	<p>02/2024</p>
<p>Plan de gestion des savoirs et de capitalisation</p> <p>Elaborer un plan détaillé de gestion de savoirs et de capitalisation</p>	<p>RSE PA2R</p>	<p>03/2024</p>
<p>Manuel de S&E</p> <p>Elaborer un manuel de S&E à l'usage des parties prenantes et opérationnaliser le dispositif sur le terrain.</p>	<p>RSEs PA2R & DEFIS</p>	<p>03/2024</p>
<p>Priorisation des activités PGES</p> <p>Réaliser la priorisation des activités dans le PGES en tenant en compte des contraintes dans la durée restante pour la mise en œuvre du projet</p>	<p>RP PA2R, REnvt DEFIS</p>	<p>03/2024</p>
<p>Manuel de S&E</p> <p>Elaborer un manuel de S&E à l'usage des parties prenantes et opérationnaliser le dispositif sur le terrain.</p>	<p>RSEs PA2R & DEFIS</p>	<p>03/2024</p>
<p>Priorisation des activités PGES</p> <p>Réaliser la priorisation des activités dans le PGES en tenant en compte des contraintes dans la durée restante pour la mise en œuvre du projet</p>	<p>RP PA2R, REnvt DEFIS</p>	<p>03/2024</p>
Gestion et exécution financière		

<p>Conduire une Analyse de Marchés Détaillée</p> <p>Conduire une analyse de marchés détaillée et opter pour des méthodes d'achat adaptées aux besoins spécifiques du projet.</p>	RPM/APM	12/2023
<p>Dossiers d'accord-cadre type</p> <p>Soumettre à l'approbation du FIDA les dossiers types de l'accord-cadre avant leur mise en œuvre.</p>	RPM/APM	01/2024
<p>Mécanisme de Suivi et de Gestion des Contrats</p> <p>Mettre un mécanisme rigoureux pour le suivi et la gestion des contrats en désignant pour chaque contrat un responsable en particulier pour les aspects techniques. Par ailleurs, la cellule de passation des marchés est le responsable du suivi contractuel.</p>	RPM/APM/technique	01/2024
<p>Finaliser le manuel de procédures du projet et le soumettre au FIDA pour non-objection</p>	CAF, RAF DEFIS, CI	01/2024
<p>Finaliser la mise en place effective du logiciel comptable et son opérationnalisation</p>	CAF, RAF DEFIS	01/2024
<p>Soumettre le premier RFI au 31 décembre 2023 et déterminer le montant des prévisions de dépenses pour les deux prochains trimestres</p>	CAF, RAF DEFIS	02/2024



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

: Cadre logique du projet

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Portée	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet						Rapport périodique	Trimestriel	Projet		
	Hommes		7 840	19 600		0					0
	Femmes		3 360	8 400		0					0
	Jeunes		3 360	8 400		0					0
	Nombre total de personnes bénéficiant de services		11 200	28 000		0					0
	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages						Rapport périodique	Trimestriel	Projet		
	Membres des ménages		48 000	120 000		0					0
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés						Rapport périodique	Trimestriel	Projet		
	Ménages dirigés par une femme		3 360	8 400		0					0
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef		11 200	28 000		0					0
Ménages					0						
Objectif du projet Contribuer à la restauration des conditions normales de vie des ménages ruraux affectés par le Kéré, en vue d'un développement durable dans les zones d'intervention.											

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Objectif de développement Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages ruraux face aux effets à court et moyen terme des chocs et changements climatiques.	Pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable.							Enquête ménage	Début & fin de projet	Projet	La stabilité politique est maintenue. La coordination opérationnelle des différents appuis dans la zone est effective.
	Households	23	30	40							
Effet direct Effet Direct 1: Les ménages les plus affectés par le Kéré rétablissent leurs capacités productives dans des systèmes de production résilients aux conditions locales et améliorent leurs régimes alimentaires.	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique						Enquête ménage	Début & fin de projet	Projet	Les partenaires de mise en oeuvre identifiés maintiennent leurs performances sur le terrain	
	Membres des ménages	10 320	25 800								
	Ménages										
	Ménages dirigés par une femme	720	1 800								
	Ménages	2 400	6 000								
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						Enquête ménage	Début & fin de projet	Projet		
	Femmes (%)		30	40							
	Femmes (nombre)										
	Ménages (%)										
	Ménages (nombre)										
Membres des ménages											
Ménages dirigés par une femme											
Produit Produit 1.1: Les ménages ruraux décapitalisés ont recouvré un capital de production	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques						Rapport périodique	Trimestriel	Projet		
	Hommes		6 580	16 450		0					0
	Femmes		2 820	7 050		0					0
	Jeunes		2 820	7 050		0					0
	Producteurs ruraux		9 400	23 500		0					0

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit Produit 1.2 :Les EAF vulnérables ont renforcé leur résilience aux chocs climatiques	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production							Rapport périodique	Trimestriel	Projet	
	Nombre total de personnes formées par le projet		11 200	28 000		0	0				
	Hommes formés à la production végétale		2 128	5 320		0	0				
	Femmes formées à la production végétale		912	2 280		0	0				
	Jeunes formés à la production végétale		912	2 280		0	0				
	Hommes formés à la production animale		7 840	19 600		0	0				
	Femmes formées à la production animale		3 360	8 400		0	0				
	Jeunes formés à la production animale		3 360	8 400		0	0				
	Hommes formés à la production halieutique		200	500		0	0				
	Femmes formées à la production halieutique					0					
	Jeunes formés à la production halieutique		60	150		0	0				
	Personnes formées à la production végétale		3 040	7 600		0	0				
	Personnes formées à la production animale		11 200	28 000		0	0				
	Personnes formées à la production halieutique		200	500		0	0				
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat										
Superficie en hectares		900	2 000		0	0					

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Produit Produit 1.3: Les ménages vulnérables sont sensibilisés et appuyés sur les bonnes pratiques nutritionnelles	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						Rapport périodique	Trimestriel	Projet		
	Nombre de personnes qui participent		1 800	4 000		0					0
	Hommes		360	800		0					0
	Femmes		1 440	3 200		0					0
	Ménages					0					
	Membres des ménages bénéficiaires		1 600	4 000		0					0
	Jeunes		540	1 200		0					0
Effet direct Effet 2: Les communautés ciblées restaurent leurs accès à l'eau et aux ressources clés pour la production.	1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production						Enquête ménage	Début, mi-parcours, fin de projet	Projet	Les communautés locales, les autorités communales et régionales s'impliquent activement et s'approprient de la démarche et des initiatives du projet	
	Ménages										
	Ménages		2 360	5 900							
	Membres des ménages		10 148	25 370							
	Ménages dirigés par une femme		708	1 770							
	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage						Enquête ménage	Début, mi-parcours, fin de projet	Projet		
	Taille des ménages			17 200							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation			4 000							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage										
	SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet										
	Membres des ménages										
	Ménages de personnes autochtones										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages (%)										
	Ménages (nombre)										
	SF.2.2 Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet										
	Membres des ménages										
	Ménages de personnes autochtones										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages (%)										
	Ménages (nombre)										
	Produit Produit 2.1: Des infrastructures de captage et stockage de l'eau sont installées	Nombre d'infrastructures d'eaux construites/remises en état									Rapport périodique
Nombre d'infrastructures			75	107							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	
Produit Produit 2.2: Un dispositif de proximité d'accès aux semences est opérationnel.	Quantité de semence écoulee par les points de vente locaux en partenariat avec le projet.						Rapport périodique	Trimestriel	Boutiques partenaires, Projet	Les opérateurs et fournisseurs locaux adhèrent aux arrangements proposés
	Quantité de semence		18	45						
Produit Produit 2.3: Des innovations en conservation et valorisation de produits agricoles sont mises en œuvre dans les communautés.	Nombre d'unités de conservation et valorisation de produits agricoles mises en place						Rapport périodique	Semestriel	Projet	
	Nombre d'unités		130	325						



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet: 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

APPENDICE : PERFORMANCE FINANCIERE PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR COMPOSANTE; DECAISSEMENTS PAR CATEGORIE

Projet PA2R

Tableau 1 : Performance financière par bailleurs de fonds au 30/11/2023

Source de Financement	Alloué (US\$ '000)	Déboursé par bailleur	% Déboursement	Reliquat au 30/11/2023	Taux Reliquat au 30/11/2023
Prêt FIDA	7 085 200	-	0%	7 085 200	100%
Don FIDA	2 914 600	-	0%	2 914 600	100%
Gouvernement	757 500	-	0%	757 500	100%
Bénéficiaires	260 900	-	0%	260 900	100%
Total	11 018 200	-	0%	11 018 200	100%



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet: 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 5 : Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées.

**Mission de supervision Partielle du 11 au 20 Décembre 2023
Termes de référence**

CONTEXTE

En réponse à l'appel lancé par le Gouvernement de Madagascar en 2021 pour soutenir le relèvement et le renforcement de la résilience des populations rurales du Grand Sud touchées par l'insécurité alimentaire sévère (suite aux épisodes de sécheresse des années 2019/2020 et 2020/2021), le FIDA et le gouvernement ont signé en Juin 2022 un Accord de financement d'un montant de 11,02 millions USD pour la mise en œuvre du Projet d'appui au relèvement et à la résilience dans 3 régions du Sud (PA2R).

Conçu comme une intervention de relèvement rapide, le PA2R vise à contribuer à la restauration des conditions normales de vie des exploitations agricoles familiales affectées par l'insécurité alimentaire (kéré), en vue d'un développement durable dans les zones d'intervention. Les interventions du projet toucheront au moins 28 000 exploitations agricoles familiales (EAF) conjonctuellement ou chroniquement déficitaires en produits vivriers, soit environ 120 000 bénéficiaires directs attendus. Le Projet cible ainsi des agriculteurs, ayant accès à des superficies moyennes entre 25 et 50 ares, d'éleveurs de petits ruminants et de volailles, ou de petits pêcheurs disposant de matériel rudimentaire. Une attention particulière sera portée au ciblage direct des femmes et des jeunes chefs de ménage en situation de vulnérabilité qui seront priorisés à la fois dans l'accès à du capital productif, dans les actions de renforcement de capacités pour l'adoption de pratiques de production résilientes ainsi que la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles.

PA2R sera mis en œuvre à travers deux composantes techniques : 1) la composante 1 « Rétablissement des capacités productives agricoles au niveau des exploitations rurales » portant sur des actions de relèvement des ménages touchés par le Kéré et de renforcement de la résilience des EAF face aux chocs climatiques ainsi que la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles ; 2) la composante 2 « Restauration de la capacité productive au niveau communautaire et régional » portant sur des activités de mise en place des infrastructures de captage et stockage d'eau, de mise en place de dispositif de proximité pour la facilitation de l'accès aux semences, la conservation et la valorisation des produits agricoles. Les zones d'intervention du Projet couvrent les régions d'Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, et plus précisément au sein des huit districts les plus affectés par le Kéré: Ambovombe, Amboasary, Taolagnaro, Tsihombe, Beloha, Bekily, Ampanihy et Betsioky Atsimo.

Entré en vigueur le 29 Aout 2022 et financé pour une durée de trois ans, le projet est actuellement à deux ans de sa date d'achèvement prévue pour le 30 septembre 2025. Le cout total du Projet est de 11,02 millions USD (41,87 milliards MGA) financé par (i) une allocation supplémentaire du cycle de financement du FIDA11 d'un montant de 10 millions USD (90,7%) dont 7,3 millions USD en prêt et 2,7 millions USD en don; (ii) une contribution du gouvernement estimée à 757 500 USD (6,9%), correspondant aux taxes et impôts; et (iii) une contribution des bénéficiaires estimée à 260 900 USD (2,4%).

OBJECTIFS DE LA MISSION :

La première année de mise en œuvre du PA2R visait la mise en place des dispositifs nécessaires au déploiement et la réalisation des premiers investissements auprès des bénéficiaires comprenant les prérequis légaux au regard des accords de financement, la mobilisation des fonds de démarrage, l'organisation de l'atelier de démarrage, la finalisation du recrutement du personnel clé, l'élaboration des PTBA et PPM de 18 mois et la validation des manuels de mise en œuvre. Compte tenu de la complémentarité

et des liens étroits entre les activités du PA2R et les interventions du Projet DEFIS, des aménagements internes étaient également prévus au sein du dispositif de pilotage du DEFIS aux niveaux national et régional pour assurer la coordination du Projet.

L'objectif de cette mission de supervision partielle est d'apporter un appui au démarrage du Projet PA2R et évaluer l'état d'avancement dans la mise en place de l'ensemble des dispositifs et outils de pilotage et d'exécution et à proposer les mesures prioritaires permettant d'accélérer la mise en œuvre. Elle permettra à l'équipe du projet de s'approprier les documents de base et d'harmoniser la compréhension des arrangements institutionnels et du dispositif de mise en œuvre. Spécifiquement la mission de supervision passera en revue les aspects suivants :

- La mise en place des dispositifs de pilotage et coordination du Projet (CNP, CROS, UGP)
- L'opérationnalisation du système de suivi-évaluation
- La mise en œuvre du Plan de Travail et de Budget (PTB) /Plan de Passation de Marchés (PPM) des 18 premiers mois et l'élaboration du PTB/PPM des 18 derniers mois du Projet
- La revue des manuels d'opération (incluant le manuel de suivi-évaluation) et de gestion fiduciaire
- Le ciblage et la prise en compte des thèmes transversaux (inclusion sociale, climat et environnement)
- Suivi de la mise en œuvre des activités de démarrage

Dans le cadre de l'appui au démarrage, l'équipe d'exécution du Projet participera à des sessions de formation/sensibilisation sur des thématiques liées à la gestion et coordination de projet telles que : la politique anticorruption du FIDA, la politique du FIDA sur l'exploitation et les abus sexuels, la passation de marchés, l'établissement des RFI et procédures de mobilisation des fonds, le SECAP etc.

RESULTATS ATTENDUS :

A l'issue de la mission de supervision et d'appui au démarrage, les résultats attendus sont les suivants :

- L'équipe de l'unité de gestion du projet est mise en place et opérationnelle
- Les parties prenantes sont informées des objectifs du Projet PA2R, les résultats attendus, des activités et des stratégies d'intervention, de leurs rôles et responsabilités.
- Les procédures de gestion de projet du FIDA (notamment la gestion financière, la passation des marchés, la gestion environnementale) sont appropriées par l'équipe du projet et ses partenaires de mise en œuvre ;
- Les documents de base du projet et manuels sont discutés, revus et appropriés par les parties prenantes ;
- La démarche de préparation du PTBA/PPM des projets FIDA est partagée avec l'équipe et le PTB/PPM des 18 premiers mois est ajusté
- La stratégie de ciblage est revue et les orientations sont formulées en matière de prise en compte des thèmes transversaux
- Le système de suivi-évaluation, notamment les indicateurs, les valeurs cibles, les moyens de vérification, ainsi que les hypothèses et les risques sont expliqués, clarifiés et discutés.

METHODOLOGIE ET COMPOSITION DE L'EQUIPE

La mission sera conduite en présentiel du 11-15 Décembre 2023 dans la coordination inter-régionale du Projet DEFIS à Fort Dauphin. Elle consistera à des sessions de présentations suivies d'échanges et réflexions constructives avec l'équipe de coordination afin d'accommoder les dispositifs d'exécution et formuler des recommandations pour accélérer l'implémentation dans les deux années restantes du Projet. La mission travaillera en étroite collaboration avec les équipes, parties prenantes du Projet DEFIS, les représentants des différents Ministères de Tutelle (MINAE, MEF) ainsi que les représentants de la CAPFIDA. L'équipe qui facilitera cette mission sera composée de :

M. Joseph Rostand Olinga Biwole, Directeur-Pays, Chef de mission : Il aura en charge la coordination technique de la mission et la co-présidence des sessions. Il aura en charge de partager avec l'équipe du Projet le Manuel d'Opération et recueillir les commentaires des participants qui seront intégrés dans la version provisoire. Il partagera également les directives, principes et règles qui orientent l'élaboration du Plan de Travail et Budget des projets financés par le FIDA. Il coordonnera la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Représentant du MINAE. Il assurera la présidence de l'atelier, avec l'appui de l'Equipe du Projet DEFIS/PA2R préparera un rapport sommaire des échanges et discussions tenus au cours des sessions.

Virginia Cameron, chargée de gestion financière, FMD/FIDA. Elle aura en charge de faire une communication sur la gestion financière des projets FIDA y compris la présentation des insuffisances souvent relevées en la matière. Elle animera une session sur la mise à jour du Manuel des procédures administratives, comptables et financières et la revue du COSTAB du projet. Elle partagera avec l'équipe les procédures et directives pour l'établissement des RFI et la mobilisation des ressources. Elle appuiera l'équipe dans la préparation du PTBA et du PPM et veillera à la conformité des prévisions de dépenses du avec les directives du FIDA en matière de gestion fiduciaire. Elle contribuera à la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Mme Manda Dite Mariam Sissoko, Chargée de Programme, ESA/FIDA. Elle assurera la modération des différentes sessions d'échanges. Elle passera en revue la stratégie de ciblage du Projet et partagera avec l'équipe les directives du FIDA en matière d'intégration des thèmes transversaux (genre, jeune, nutrition, biodiversité). Elle évaluera également l'état d'avancement des activités de démarrage du Projet et contribuera à la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Mme Virginie Dega, Senior Investigation Officer FIDA. Elle fera la présentation sur la politique du FIDA en matière de prévention et lutte contre les fraudes et la corruption. Elle animera la session des questions et réponses à la suite de sa présentation.

Mme Isabelle Robin, Senior Ethics Officer FIDA. Elle fera la présentation sur la politique du FIDA en matière d'Ethique, de prévention et lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels. Elle animera la session des questions et réponses à la suite de sa présentation.

Ndriana Rahaga, Country Programme Analyst, ESA/FIDA. Il appuiera l'équipe du Projet dans la revue interne du système de suivi évaluation en vue de l'opérationnaliser (incluant la mise à jour des indicateurs du cadre logique). Il appuiera le Projet dans la préparation du PTBA et du PPM et veillera à la conformité des prévisions de dépenses du PTBA avec le COSTAB. Il appréciera également l'état d'avancement des activités de démarrage du Projet et contribuera à la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Mme Nivohary Ramarason, Country Programme Analyst, ESA/FIDA. Elle participera à distance. Elle aura en charge d'évaluer la prise en compte des aspects environnement et adaptation aux changements climatiques dans le dispositif d'exécution du Projet. Elle partagera les directives du FIDA sur l'élaboration et

la mise en œuvre de la Note sur les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). Elle appréciera également l'état d'avancement des activités de démarrage du Projet et contribuera à la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Mme Tantely Randrianasolo, CAPFIDA. Co-animera avec l'Equipe du Projet une présentation sur le Projet PA2R (raison d'être, objectifs, composantes, ciblage/zones d'intervention, arrangement institutionnel et dispositif de mise en œuvre) ainsi que l'état d'avancement des activités de démarrage. Elle aura également en charge d'évaluer la stratégie de gestion des savoirs du Projet et partager des directives/ bonnes pratiques pour une meilleure capitalisation des expériences et réalisations du Projet.

Nathalie Rakotomalala, Consultant en passation de marchés. Elle animera une session de formation sur la passation de marchés des projets financés par le FIDA (principes, procédures, outils, systèmes etc). Il co facilitera les échanges sur la mise à jour du manuel des procédures administratives, comptables et financières spécifiquement sur la partie passation des marchés ; Il appuiera l'équipe du projet dans la préparation du PPM en veillant à la conformité du PPM avec les Directives du FIDA et l'Accord de Financement. Il contribuera à la rédaction de l'aide-mémoire de la mission.

Spécialiste, Bureau d'Ethique/Audit et Investigation du FIDA. Il/Elle participera à distance. Il/elle sera en charge d'animer une séance de formation sur les directives FIDA en matière de prévention de la fraude et la corruption du FIDA ainsi que les directives FIDA contre l'exploitation et le harcèlement sexuels.

AGENDA DE LA MISSION :

HEURE	ACTIVITÉS	INTERVENANTS
LUNDI 11 DECEMBRE 2023		
08h30-9h00	Accueil et installation des participants	
9h00-9h15	Présentation du programme et rappel des objectifs de la mission	Moderateur
9h15-9h30	Mots de Bienvenue : MINAE et FIDA	Directeur Pays FIDA Représentant MINAE
9h30-11h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du programme PA2R : objectifs, résultats attendus, composantes, arrangements institutionnels et dispositifs d'exécution - Présentation de l'état de mise en œuvre des activités de démarrage - Q&A 	Equipe Projet DEFIS/PA2R CAPFIDA
11h00 – 11h15	Pause -Café	
11h15 – 12h30	<ul style="list-style-type: none"> -Directives du FIDA contre l'exploitation et le harcèlement sexuels -Q&A 	Bureau de l'Ethique du FIDA
12H30-14H	Pause déjeuner	
14h00-15h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Manuel d'opération du PA2R - Q&A 	Directeur pays
15h-15h30	Pause-Café	
15h30-16h30	-Présentation des directives sur la programmation annuelle des projets FIDA (PTBA, PPM)	Directeur Pays

HEURE	ACTIVITÉS	INTERVENANTS
	- Q&A	
16h30-17h00	Présentation sommaire des points saillants de la journée	Rapporteur
MARDI 12 DECEMBRE 2023		
9h30-10h45	Gestion financière dans le cycle des projets FIDA Préparation des RFI et procédures de décaissement Q&A	Virginia Cameron
10h45-11h00	Pause-café	
11h00-12h30	Mise à jour du manuel de gestion fiduciaire : - Procédures comptables et administratives - Procédures de passation de marchés	Virginia Cameron Consultant en Passation de marchés
12h30-14h00	Pause Déjeuner	
14h-15h00	Directives FIDA en matière de prise en compte des thèmes transversaux (genre, jeune, nutrition) Q&A	Manda. M Sissoko
15h00-16h00	Directives du FIDA – Prévention de la fraude et de la corruption Q&A	Bureau Ethique FIDA
16h00-16h30	Présentation sommaire des points saillants de la journée	Rapporteur
MERCREDI 13 DECEMBRE 2023		
9h30-10h30	Suivi- évaluation	<i>Ndriana Rahaga</i>
10h30-11h00	Gestion des savoirs , Capitalisation des réalisations du Projet	CAFDIDA
11h-11h15	Pause-Café	
11h15-12h30	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP)-procédures de responsabilité et de règlement des plaintes	<i>Nivohary Ramaroson (à distance)</i>
12h30-14h00	Pause-Déjeuner	
14h00-16h30	Directives FIDA sur la Passation de marchés	Consultant PPM
	Fin des travaux de la journée	
JEUDI 14 DECEMBRE 2023		
9h30-10h30	Arrangements internes du Projet DEFIS pour la mise en œuvre du PA2R	Projet DEFIS
12h00-13h30	Pause Déjeuner	
10h30-16h00	Echanges thématiques : PTBA/PPM, Suivi -évaluation/Cadre logique/gestion de savoirs, Gestion financière, Inclusion Sociale, etc.	Equipe Projet Equipe de la mission
 VENDREDI 15 DECEMBRE		
9h30-11h00	Présentation des principales orientations/recommandations sur les thèmes discutés.	Equipe de la mission

HEURE	ACTIVITÉS	INTERVENANTS
11h00-11h30	<i>Présentation sommaire des points saillants de la mission</i>	<i>Rapporteur</i>
11h30-12h00	Clôture de la mission	MINAE FIDA
Après-midi	Rédaction Aide-mémoire	
	VENDREDI 22 DECEMBRE	
	Restitution aide-mémoire	



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

Appendice 6: Passation des marchés

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 6: Passation des marchés

MPRM du FIDA - Partie A Au niveau du pays
Basé sur la MAPS II – EVALUATION DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES NATIONAL

OCDE Pilier 1 – Cadre législatif, réglementaire et politique

Indicateur # et sous-indicateur #	Sous-indicateur Description ¹	Constatations concernant une éventuelle non-conformité avec le PPF du FIDA	Risque inhérent de non-conformité aux objectifs du projet & PPF IFAD	Proposition de mesures d'atténuation	Risque net
1	Le cadre juridique de la passation des marchés publics est conforme aux principes convenus et respecte les obligations en vigueur				
1(a)	Champ d'application et couverture du cadre juridique et réglementaire	[Le consultant insérera les principales conclusions du MAPS existantes ou de sa propre évaluation]	[Indiquer E, S, M, ou F]	[Insérer la mesure clé à entreprendre dans le cadre du projet]	Indiquer E, S, M ou F
1(b)	Méthode d'acquisition	En application de la section III de la loi N°2016-055 du 25/01/2017, le décret N°2019-1310 fixe les conditions de mise en œuvre des procédures applicables en passation des marchés publics. Malgré, le manque de clarté dans l'emploi de différentes méthodes de sélection pour le service de conseils stipulées dans la loi, les méthodes d'acquisition malagasy sont conformes aux guides de passation des marchés du FIDA. De plus, la comparaison de prix de 3 fournisseurs n'est pas autorisée mais il faut faire une consultation par voie d'affichage	F		F
1(c)	Règles relatives aux avis et aux délais	La durée de AOI est de 45 jours, celle pour AON est de 30 jours et pour AOR, c'est 20 jours. La phase de consultation avec les fournisseurs, les entreprises ou les prestataires prend 10 jours, AMI dure 15 jours, et la soumission de propositions s'étend sur 30 jours. Ces procédures sont régies par les règles de publicité énoncées dans le décret en question.	F		F
1(d)	Règles concernant la participation	Sous réserves des dispositions réglementaires fixées dans le code, il est	S	Une réflexion devrait s'organiser au niveau national	S

¹ The Indicators and Sub-Indicators are extracted from OECD-MAPS II of 2017 in order to harmonise with other MDBs and to save time and effort in conducting Part A assessments in case a recent MAPS II assessment has been conducted for the borrower's country system. The criteria to be applied in assessing each Sub-Indicator are those of OECD-MAPS II.

		interdit toute mesure ou disposition fondée sur la nationalité des candidats de nature à constituer une discrimination à leur encontre. Toutefois, L'exigence de paiement ou le dépôt de la garantie de soumission auprès de trésor pourrait restreindre la participation des candidats potentiels au niveau national et au niveau international. D'autant plus que l'achat de dossier est très élevé			
1(e)	Dossiers d'appel d'offres et spécifications techniques	Des documents types ont été mis en place pour toutes les catégories de marchés (travaux, fournitures et services) mais ne sont pas mis à jour. Il existe des dossiers types pour l'accord-cadre. Toutefois, les dossiers types ne considèrent pas encore les clauses de PESEC malgré la mention de clauses relatives à l'environnement dans la loi N°2016-055.	M	Inclure tous les formulaires relatifs aux politiques révisées du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption et en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que les normes des PESEC	F
1(f)	Critères d'évaluation et d'adjudication	L'acte d'engagement signé par le fournisseur/entreprise/ consultant est non modifiable même en cas d'erreur de calcul constatée. En cas d'erreur, il faut modifier le bordereau de prix en ramenant au montant global cité dans l'acte d'engagement. L'acte sera modifiable en cas de la variation en hausse ou en baisse de la quantité avant l'attribution. Application de la marge de préférence régionale pour les AO lancés au niveau national et par voie d'affichage.	E	Strictement employer les méthodes d'évaluation notamment financières stipulées dans le guide de passation des marchés du FIDA. La marge de préférence est utilisée uniquement pour l'AOI	S
1(g)	Soumission, réception et ouverture des offres	Un écart a été observé entre le nombre de soumissions requis pour la consultation par affichage et pour l'appel d'offre national, par rapport aux exigences des directives et du guide de passation des marchés. Le processus se poursuit même en cas de réception d'une seule offre pour les deux types de publicité.	E	Respecter le nombre de 3 plis requis pour AON et la comparaison des prix conformément aux directives et au guide de passation des marchés du FIDA	S
1(h)	Droit de contester et de former un recours	Les candidats évincés peuvent contester et former un recours	F		F
1(i)	Gestion des contrats	Inexistence de cadre juridique relative à la gestion des contrats mais plutôt le modèle de contrat inclus dans le DAO la précise	S	Utiliser le guide de passation des marchés du FIDA	M
1(j)	Passation des marchés par voie électronique	Mise en place très récente de la plateforme e-GP en phase de mise en application mais nécessite une amélioration	M	Suivre la méthode d'envoi par email de DAO, communications entre les candidats et projet	M

1(k)	Normes concernant la tenue en lieu sûr des archives, documents et données électroniques	Guide de l'archivage élaboré par l'ARMP mais l'archivage électronique n'existe pas	M	Assurer l'archivage physique et électronique de données	M
1(l)	Principes de passation des marchés publics dans la législation spécialisée	Existence de législation spécialisée en matière de PPP	F		F
2	Les réglementations et les outils d'application soutiennent le cadre juridique				
2(a)	Réglementations d'application prévoyant les processus et les procédures	Existence de réglementations d'application. En revanche, il existe une divergence entre le circulaire de régulation de l'ARMP et la loi de CMP. Par exemple : l'application de la marge de préférence ou la non modification de l'acte d'engagement	E	La marge de préférence est utilisée uniquement pour l'AOI.	S
2(b)	Modèles de dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition de biens, travaux et services	Existence de modèle de dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition de biens, travaux et services mais ils ne sont pas mis à jour selon la loi N°2016-055	S	Utiliser le dossier type du FIDA	M
2(c)	Modèle de contrats				
2(d)	Guide ou manuel de l'utilisateur à l'usage des entités adjudicatrices (insérer le lien si possible)	Existence d'un manuel de l'utilisateur mais il n'est pas mis à jour	S	Utiliser le guide de passation des marchés du FIDA	M
3	Le cadre juridique et politique soutiennent le développement durable du pays et la mise en œuvre des obligations internationales				
3(a)	Achats publics durables (APD)	Le cadre juridique et politique ne sont pas encore mis en place excepté l'article 50 de la loi	S	Intégrer les PESEC	M
3(b)	Obligations résultant d'accords internationaux	La mise en œuvre des obligations internationales n'est pas effective même pour les questions sociales	S	Intégrer les PESEC	M
Consolidation des résultats pour le pilier I		La discrimination basée sur la nationalité, malgré son interdiction, peut mener à l'injustice et à la non-conformité ; la modalité de soumission des garanties de soumission et les coûts d'achat de dossier, peuvent restreindre la participation des entreprises, surtout les petites et moyennes, réduisant la compétitivité et la diversité des offres. L'utilisation de documents types non actualisés augmente le risque d'erreurs et d'ambiguïtés, tandis que l'absence de clauses PESEC et la rigidité de l'acte d'engagement peuvent conduire à des litiges et à la non-conformité environnementale, et	S	Utiliser les documents types du FIDA – Insérer dans les critères d'évaluation et dans l'exécution des contrats les normes relatives aux PESEC. Appliquer le mode d'évaluation stipulé dans le guide de passation des marchés du FIDA. Respecter strictement les directives et le guide de passation du FIDA.	M

		éthique. La pratique de la marge de préférence régionale et les incohérences dans les procédures de soumission peuvent compromettre l'équité et l'efficacité du processus. L'absence d'un cadre juridique clair pour la gestion des contrats et les défis liés à la mise en œuvre de la plateforme e-GP, ainsi que le manque d'un système d'archivage électronique, augmentent les risques de malentendus, de conflits, de problèmes techniques, de perte de documents et de problèmes de conformité.			
OECD Pilier IV –. Responsabilité, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics					
11	La transparence et la participation de la société civile renforcent l'intégrité dans la passation des marchés				
11(a)	Environnement propice à la consultation et au contrôle du public	La consultation et contrôle du public dans la passation des marchés n'est pas encore très claire	S	Large diffusion des avis, l'AGPM et toutes les décisions d'attribution	M
11(b)	Le public a accès aux informations de manière adéquate et rapide	Le site de l'ARMP est consultable pour tous les publics	F		F
11(c)	Engagement direct de la société civile	L'engagement direct de la société civile est limité au niveau du recours seulement	S	Impliquer les sociétés civiles dans tous les processus de passation des marchés notamment la réception des travaux	M
12	Le pays est doté de mécanismes de contrôle et d'audit efficaces				
12(a)	Cadre juridique, organisation et procédures du système de contrôle	Les organes de contrôles existants : la Commission Nationale des Marchés au niveau national (CNM) et Commission Régionale des Marchés au niveau régional (CRM), elles assurent l'examen a priori des marchés tandis que l'ARMP assure l'examen a posteriori. Il est à noter également que la CNM participe au contrôle a posteriori des marchés publics	F		F
12(b)	Coordination des contrôles et audits des acquisitions publiques	Normalement les contrôles sont assurés par la CNM/CRM tandis que l'audit ou le contrôle a posteriori est conduit par l'ARMP et le cours de compte. Actuellement, la CNM conduit également le contrôle a posteriori	F		F
12©	Mise en application et suivi des conclusions et recommandations	Les recommandations émises pendant le contrôle a priori sont bien suivis. En revanche, les suivis des conclusions pour le contrôle a posteriori nécessitent une amélioration	S	Mettre un mécanisme de suivi des recommandations d'audit et de supervision.	M

12(d)	Qualification et formation pour effectuer des audits de passations des marchés	Il n'existe pas encore de qualification ou de formation en audit de passations des marchés	S	Exiger un expert en passation des marchés dans les termes de référence relatifs au recrutement d'un cabinet d'audit pour auditer la partie passation des marchés	S
13	Les mécanismes de recours de la passation des marchés sont efficaces et efficients.				
13(a)	Processus de contestation et de recours	Existence d'un système de recours et de contestations	F		F
13(b)	Indépendance et capacité de l'organe d'appel	L'Organe de recours indépendant et les membres sont composés du secteur privé, de l'administration et de la société civile ayant des connaissances en passation des marchés	F		F
13©	Décisions de l'organe d'appel	Exécutoire et contestable au niveau du tribunal administratif	F		F
14	Le pays a mis en place des mesures d'ordre éthique et de lutte contre la corruption				
14(a)	Définition juridique des pratiques interdites, du conflit d'intérêts et des responsabilités, de l'obligation de rendre compte et des sanctions y afférentes	le code d'éthique définit toutes les pratiques interdites, le conflit d'intérêt, les responsabilités et l'obligation de rendre compte ainsi que les sanctions y afférentes. Ce code est publié sur le site de l'ARMP.	F		F
14(b)	Dispositions sur les pratiques interdites dans les dossiers d'appel d'offres.	Le DAO stipule les dispositions relatives aux pratiques interdites	F	Insérer dans le DAO/DP/Demande de prix toutes les politiques révisées du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, de l'exploitation et des atteintes sexuelles, et en matière de prévention de la fraude et de la corruption	F
14(c)	Sanctions et systèmes d'application de la loi efficaces	Existence de sanction dans le code d'éthique mais la constitution du comité d'éthique est en cours de mise en place	S	Inciter les parties prenantes dans la passation des marchés à déposer leur plaintes anticorruption@ifad.org	M
14(d)	Cadre de lutte contre la corruption et formation à l'intégrité	Existence d'un Comité de sauvegarde d'intégrité à Madagascar mais le comité d'éthique est en cours de mise en place et l'existence d'une formation en intégrité mais à la demande	S	Former et sensibiliser les intervenants dans les marchés publics en matière de la prévention de la corruption et d'intégrité en insérant tous formulaires du FIDA concernant les politiques révisées du FIDA	M
14(e)	Soutien des parties prenantes pour renforcer l'intégrité	Tous les agents publics œuvrant dans les marchés publics doivent signer une lettre	M	Faire signer une déclaration d'impartialité et de confidentialités notamment aux sous-comités	M

	dans le cadre de la passation des marchés	d'engagement personnel de respecter le code d'éthique dans les marchés publics		techniques et à la CAO lors de la phase d'évaluation.	
14(f)	Mécanismes sûrs pour signaler des pratiques interdites ou des comportements contraires à l'éthique	Existence de mécanismes de signal des pratiques interdites ou des comportements contraires à l'éthique	F		F
14(g)	Codes de conduite/codes d'éthique et règles relatives à la divulgation d'information financière	Code d'éthique	F		F
Consolidation des résultats pour le pilier IV (17)	L'absence de clarté et d'efficacité dans la consultation et le contrôle du public. Bien que les recommandations lors du contrôle préalable soient généralement bien suivies, le suivi des conclusions pour le contrôle postérieur nécessite des améliorations significatives. Le manque de formation ou de qualification spécifique en audit de passation des marchés peut impacter la qualité et l'efficacité des audits. Par ailleurs, bien que des sanctions soient prévues dans le code d'éthique, la mise en place d'un comité d'éthique est toujours en cours, ce qui peut retarder l'application effective de ces sanctions. La situation est similaire avec le Comité de sauvegarde d'intégrité à Madagascar, qui est en cours de formation. De plus, bien qu'il existe des formations en intégrité, elles ne sont disponibles que sur demande. Enfin, il est requis que tous les agents publics impliqués dans les marchés publics signent une lettre d'engagement personnel à respecter le code d'éthique, mais l'efficacité de cette mesure dépend de sa mise en œuvre et de son suivi.		S	Respecter strictement les règles et procédures du FIDA. Insérer systématiquement dans le DAO/DP/demande de prix les formulaires relatifs aux politiques révisées du FIDA. Se référer au guide de passation des marchés pour la mise en œuvre de la passation des marchés.	M
Consolidated findings at country level based on the assessments above of OECD Pillars I-IV	Exigences élevées pour les garanties de soumission et coûts d'achat de dossier : Ces conditions peuvent limiter la participation des petites et moyennes entreprises, réduisant la compétitivité et la diversité des offres. Absence de clauses PESEC et rigidité des actes d'engagement : Cela peut conduire à		S	Respecter strictement les règles et procédures du FIDA. Insérer systématiquement dans le DAO/DP/demande de prix les formulaires relatifs aux politiques révisées du FIDA.	M

	<p>des litiges et à des violations environnementales et éthiques. Préférences régionales et incohérences procédurales : Elles menacent l'équité et l'efficacité du processus de passation. Absence d'un cadre juridique clair pour la gestion des contrats : Cela augmente les risques de malentendus, conflits, problèmes techniques, et non-conformités Défis liés à la consultation et au contrôle public : Ils soulignent le besoin d'amélioration en termes de clarté et d'efficacité. Manque de formation spécialisée en audit de passation des marchés : Ceci peut impacter la qualité et l'efficacité des audits.</p>		<p>Se référer au guide de passation des marchés pour la mise en œuvre de la passation des marchés.</p>	
--	---	--	--	--

1.5 Annexe II: MPRM Du FIDA - Partie B au niveau du projet

ÉVALUATION DES DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET EN MATIÈRE DE PASSATION DES MARCHÉS

Domaine d'évaluation et critères d'évaluation connexes	Description des critères d'évaluation	Constatations concernant une éventuelle non-conformité avec le PPF du FIDA	Risque inhérent de non-conformité aux objectifs du projet & PPF IFAD	Proposition de mesures d'atténuation	Risque net
1	ÉVALUATION DE LA COMPLEXITÉ DU PROJET				
1(a)	Le projet est nouveau en son genre et introduit de nouvelles méthodologies d'approvisionnement	[le consultant insérera les principales conclusions du MAPS existant ou de sa propre évaluation]	[indiquer E, S, M, ou F]	[Insérer la mesure clé à entreprendre dans le cadre du projet]	Indiquer E, S, M ou F
1(b)	La valeur de l'investissement du projet est élevée et comprend des contrats de marchés publics interdépendants substantiels qui nécessitent des compétences avancées en matière de séquence et de coordination.		F		F
1(c)	La zone du projet est géographiquement répartie sur différents sites.	La zone d'intervention est répartie dans trois régions du Madagascar	F		F
1(d)	Le projet comprend un certain nombre de partenaires de mise en œuvre et d'agences de coopération.	Le projet est en cours de recruter des ONGs locaux pour la mise en œuvre de certaines activités notamment dans l'identification des bénéficiaires	F	Accélérer le processus de recrutement des ONGs	F
1(e)	Le projet prévoit la participation de la communauté aux activités de passation des marchés, ce qui nécessite un suivi détaillé de la part de l'UCP	La participation de la communauté en tant que fournisseur est prévue dans l'acquisition de produits agricole et élevage	F	Etablir une demande de prix simplifiée	F
1(f)	Le projet est classé avec des risques SECAP élevés ou substantiels (y compris des risques de sécurité).	Certaines régions sont situées dans des zones où le niveau d'insécurité est élevé."	M	Utiliser des approches de passation des marchés qui sont sensibles aux réalités locales et qui bénéficient du soutien de la communauté.	M

1(g)	Le projet se situe dans un État fragile dont les structures de gouvernance sont faibles				
Évaluation globale du risque posé par le critère 1					
2. ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENCE (processus/procédures, personnel et performance/produit - 3P)					
2.1	PROCESSUS/PROCEDURES				
2.1.1	ÉVALUATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DE L'AGENCE D'EXECUTION en matière de passation des marchés (règles, méthodes et processus de passation de marchés) <i>(La section 2.1.1 ne doit être remplie que si l'AI est une agence nationale autonome ou une entité privée autorisée à disposer d'un cadre juridique distinct pour la passation des marchés, autre que la législation/réglementation nationale en matière de passation des marchés qui a été évaluée dans la partie A).</i>				
2.1.2	Stratégie d'achat et processus de planification des achats de l'Agence d'exécution				
2.1.2(a)	La préparation par l'agence d'exécution de son plan annuel de passation des marchés est précédée par la conceptualisation d'une stratégie de passation des marchés basée sur l'étude de marché, l'expérience antérieure et l'évaluation de ses propres capacités.	Plan de passation des marchés en cours de préparation			
2.1.2(b)	Les plans de passation des marchés sont préparés à l'avance en même temps que la demande de crédits budgétaires au ministère des finances (ou à l'autorité compétente dans le cas d'organismes autonomes).	En cours de préparation du plan de passation des marchés et du PTBA			
2.1.2©	Le personnel du département de la passation des marchés participe aux processus de planification annuelle du travail.	Oui			
2.1.2(d)	La stratégie de passation des marchés du projet tient compte de la complexité du projet, des capacités internes et de l'expérience de l'autorité chargée de l'audit, ainsi que de la capacité de la cellule de passation des marchés	La stratégie de passation des marchés optée va prendre en compte notamment les délais réduits de la mise en œuvre du projet.		Opter pour des techniques d'achat appropriées tels que le marché à commande, l'accord-cadre	

2.1.2(e)	Le plan de passation des marchés est cohérent avec le PTBA	En cours de préparation du PPM et PTBA			
2.1.2(f)	Les plans de passation des marchés suivent un format efficace avec des lignes planifiées et réelles pour suivre les progrès réalisés dans les trois différentes catégories de passation des marchés.	En cours de préparation du PPM et PTBA			
Évaluation globale du risque posé par le critère 2.1.2					
2.1.3	2.1.3 Systèmes de gestion des marchés publics et d'administration des contrats et procédures de contrôle interne et d'audit				
2.1.3(a)	Les contrats types pour la passation des marchés de biens, de travaux et de services sont généralement conformes aux contrats du FIDA.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3(b)	Les contrats types pour l'acquisition de biens, de travaux et de services mettent en œuvre les exigences du PESEC du FIDA.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (c)	L'Agence d'exécution a mis en place des systèmes de contrôle interne avec séparation des pouvoirs, y compris une séparation effective entre le département de passation des marchés et le service financier.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3(d)	L'Agence d'exécution dispose d'une fonction d'audit interne efficace en plus d'un audit financier externe indépendant (le fait d'être spécialisé dans l'audit des marchés publics est un atout).	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (e)	L'Agence d'exécution a mis en place des procédures de gestion des contrats et des formulaires de gestion des	Projet en cours de démarrage			

	contrats pour suivre l'avancement des travaux par rapport aux délais, aux coûts, à la qualité et au champ d'application des contrats signés pour les biens, les travaux et les services.				
2.1.3 (f)	L'Agence d'exécution élabore un plan de gestion des contrats complet pour les principaux contrats, avec une indication claire des rôles et des responsabilités.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (g)	Les procédures pour le lancement et l'approbation des modifications de contrat sont établies et claires.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (h)	Les modifications de contrat dépassant un seuil prescrit (n'excédant pas 15 % de la durée ou de la valeur du contrat) doivent être approuvées à un niveau supérieur.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (i)	L'AE a établi des procédures pour la réception/acceptation des résultats du contrat en ce qui concerne les biens, les travaux et les services.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (j)	L'AE a établi des procédures pour la réception/l'approbation des produits livrables et l'approbation des paiements pour les biens, les travaux et les services.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (k)	Les procédures de paiement aboutissent à des paiements en temps voulu aux parties contractantes, conformément aux contrats types du FIDA.	Projet en cours de démarrage			
2.1.3 (l)	Les procédures de règlement des litiges contractuels prévoient toujours un	Projet en cours de démarrage			

	règlement à l'amiable et stipulent l'arbitrage pour les contrats avec des parties contractantes étrangères.				
2.1.3 (m)	L'AE dispose de procédures d'évaluation des réclamations bien développées pour l'introduction de ses propres réclamations ou pour la vérification de la validité et du coût des réclamations contractuelles déposées par les parties contractantes.	Projet en cours de démarrage			
Évaluation globale du risque posé par le critère 2.1.3 (13)		Projet en cours de démarrage avec un délai de mise en œuvre très serré.			
2.1.4	CONSERVATION DE DOSSIERS				
2.1.4(a)	Un dossier d'achat portant un numéro de série est tenu pour chaque activité d'achat (avec des enregistrements depuis la demande jusqu'à l'acceptation/réception des biens/travaux/services).	Projet en cours de démarrage			
2.1.4 (b)	Les contrats originaux sont conservés dans un endroit à l'abri du feu et du vol.	Projet en cours de démarrage			
2.1.4 ©	Un dossier contractuel distinct est conservé avec une copie du contrat et toute la correspondance contractuelle ultérieure, par exemple les avis contractuels du fournisseur, de l'entrepreneur, de l'acheteur ou de l'employeur ; un registre détaillé de tous les changements ou ordres de modification émis affectant la portée, la qualité, le calendrier ou le prix du contrat ; des registres des factures et des paiements, des rapports d'avancement, des certificats	Projet en cours de démarrage			

	d'inspection, d'acceptation et d'achèvement ; des registres des réclamations et des litiges et de leurs résultats ; etc.)				
2.1.4 (d)	Les dossiers de passation des marchés et de contrats sont conservés en lieu sûr pendant au moins sept ans après la clôture du projet.	Projet en cours de démarrage			
2.1.4(e)	L'AE tient à jour un registre de contrats dans lequel sont consignés tous les contrats en cours (avec noms, prix et dates) par catégorie de marché, afin de faciliter la recherche des données contractuelles.	Projet en cours de démarrage			
Évaluation globale du risque posé par le critère 2.1.4		Projet en cours de démarrage			
2.2	Capacités du personnel de l'AE : Capacités du personnel de l'AE en matière d'achats et ressources en matière d'achats (systèmes et matériel).				
2.2(a)	L'AE dispose d'un département/unité spécialisé(e) dans la passation des marchés, doté(e) d'un directeur et d'une équipe de personnel expérimenté.	Malgré le nombre insuffisant, le projet dispose d'un nouvel assistant en passation des marchés, soutenu par les cellules aux niveaux régional et national. Cela indique une bonne structure organisationnelle et un support solide	M	Renforcer la collaboration avec l'équipe de passation des marchés du DEFIS	F
2.2(b)	L'unité de passation des marchés a une expérience préalable des procédures de passation des marchés financés par les bailleurs de fonds	L'assistant en passation des marchés possède une expérience avec la Banque mondiale mais pas avec le FIDA	M	Renforcer la collaboration avec l'équipe de passation des marchés du DEFIS dans la mise en œuvre de la passation des marchés : partage de documents, appui et renforcement des capacités	F
2.2 (c)	Le volume annuel régulier des achats dépasse en valeur et en complexité les achats prévus pour le projet (c'est-à-dire que l'AE effectue normalement des achats plus nombreux et plus complexes que ce qui est requis dans le cadre du projet)	Projet en cours de démarrage			
2.2 (d)	Le personnel de l'AE chargé de la passation des marchés a	Oui			

	des descriptions de poste qui couvrent toutes les fonctions prévues dans le cadre de la passation des marchés du projet.				
2.2 (e)	Le nombre et les qualifications du personnel du département des achats de l'AE sont suffisants pour entreprendre les achats supplémentaires qui seront nécessaires dans le cadre du projet proposé.	Malgré l'expérience de l'assistant dans le domaine de passation des marchés, il ne possède pas une expérience dans des projets financés par le FIDA. Pourtant, l'équipe du DEFIS a déjà suivi des formations en passation des marchés Build-Proc	M	Renforcer la collaboration avec l'équipe de passation des marchés du DEFIS dans la mise en œuvre de la passation des marchés : partage de documents, appui et renforcement des capacités	F
2.2 (f)	Le département des achats dispose d'équipements adéquats tels que des PC, des connexions Internet, des photocopieurs, des imprimantes, des coffres-forts, etc. pour entreprendre les achats prévus dans le cadre des projets.	Projet en cours de démarrage			
2.2 (g)	Le personnel du département de passation des marchés est un praticien certifié ou a suivi des programmes de formation pertinents en matière de marchés publics.	Expérience en passation des marchés mais n'ayant pas suivi des programmes de formation pertinents en matière de marchés publics mais il est soutenu par l'équipe du DEFIS ayant suivi des formations dispensées par Build-Proc	M	Renforcer la collaboration avec l'équipe de passation des marchés du DEFIS dans la mise en œuvre de la passation des marchés : partage de documents, appui et renforcement des capacités	F
2.2 (h)	Le personnel du département de passation des marchés est capable de travailler dans l'une des langues officielles du FIDA.	Non			
2.2(i)	Le directeur de projet reçoit une charte de projet lui conférant une autorité suffisante pour contrôler et autoriser les activités du projet	Le responsable du projet est sous la supervision du coordonnateur régional et du coordonnateur national du DEFIS	F		F
2.2 (j)	L'agence d'exécution a accès à des experts en matière d'initiation ou d'évaluation des réclamations, que ce soit en interne ou en externe, en particulier pour les contrats de	Projet en cours de démarrage			

	grande valeur conclus avec des fournisseurs étrangers.				
Évaluation globale du risque posé par le critère 2.2		Malgré le nombre insuffisant du personnel dédié à la passation des marchés du PA2R l'équipe dispose d'un nouvel assistant en passation des marchés soutenu par les cellules aux niveaux régional et national. Cela indique une bonne structure organisationnelle et un support solide	M	Collaborer étroitement avec l'équipe du DEFIS avec leur implication effective dans la mise en œuvre de la passation des marchés	F
2.3	PERFORMANCE DE L'AE (PRODUITS ET EXPÉRIENCE PASSÉE) - guidée par les indicateurs quantitatifs des piliers II et III du MAPS II de l'OCDE (sur la base de la performance de l'année précédente)				
2.3(a)	% du total des contrats annuels de l'AE attribués dans le cadre d'appels d'offres ouverts et restreints	Projet en cours de démarrage			
2.3(b)	% et valeur des contrats annuels de l'AE attribués par voie de passation directe des marchés (source unique)	Projet en cours de démarrage			
2.3(c)	Efficacité de l'AE dans la réalisation de la procédure d'appel d'offres (ouverte et restreinte) pour les biens (mesurée en temps depuis l'annonce jusqu'à l'attribution et la signature du contrat)	Projet en cours de démarrage			
2.3(d)	Efficacité de l'AE dans la réalisation de la procédure d'appel d'offres (ouverte et restreinte) pour les travaux (mesurée en temps depuis l'annonce jusqu'à l'attribution et la signature du contrat)	Projet en cours de démarrage			
2.3 (e)	Efficacité de l'AE dans la réalisation de procédures de mise en concurrence pour les services (mesurée en temps écoulé entre l'annonce et les négociations et la signature du contrat)	Projet en cours de démarrage			
2.3(f)	% des documents d'appel d'offres pour les biens, les services autres que de conseil	Projet en cours de démarrage			

	et des travaux au cours de la ou des deux dernières années pour lesquels plus d'une modification a été apportée aux documents d'appel d'offres.				
2.3(g)	% d'appels d'offres pour des services de conseil pour lesquels plus d'une modification de l'appel d'offres a été émis	Projet en cours de démarrage			
2.3(h)	% des appels d'offres concernant des biens/services, des travaux et des services de conseil qui ont échoué ou ont été annulés	Projet en cours de démarrage			
2.3(i)	Nombre moyen d'offres recevables dans les concours de biens/services, de travaux et de services de conseil	Projet en cours de démarrage			
2.3(j)	% d'appels d'offres pour des biens, des services autres que des services de conseil, des travaux et des services de conseil réalisés par voie électronique	Projet en cours de démarrage			
2.3(k)	% de marchés attribués aux PME au cours de l'année précédente	Projet en cours de démarrage			
2.3(l)	% d'appels d'offres et de contrats intégrant des considérations relatives aux achats durables (au moins un critère social/de travail et un critère environnemental)	Projet en cours de démarrage			
2.3 (m)	% de contrats de travaux de l'AE dont les dépassements de coûts sont supérieurs à 10 % du prix initial du contrat.	Projet en cours de démarrage			
2.3 (n)	Pourcentage de contrats de travaux de l'AE dont les dépassements de délais sont supérieurs à 10 % de la durée contractuelle initiale	Projet en cours de démarrage			

2.3 (o)	Nombre moyen de plaintes reçues de la part des soumissionnaires quant à l'équité du dossier d'appel d'offres ou de l'attribution du marché	Projet en cours de démarrage			
2.3(p)	% des décisions de recours des soumissionnaires qui ont été acceptées et exécutées (avec décision contre l'AI)	Projet en cours de démarrage			
2.3 (q)	% des factures des fournisseurs payées à temps dans les marchés de biens/services autres que de conseil, de travaux et de services de conseil.	Projet en cours de démarrage			
2.3 (r)	La qualité générale des documents produits par le département des achats de l'AE est-elle conforme aux niveaux de qualité attendus par le FIDA ? a. Qualité des documents d'appel d'offres pour les biens/NCS et les travaux b. Qualité des appels d'offres pour les services de conseil c. Qualité des rapports d'évaluation des offres d. iv. Qualité et adéquation des réponses aux qualifications des soumissionnaires	Projet en cours de démarrage			
2.3 (s)	Gestion / Audit des marchés publics : i. % de contrats de l'AE soumis à un audit spécialisé en matière de passation des marchés ii. L'AE met en œuvre les recommandations dans les délais impartis	Projet en cours de démarrage			

Évaluation globale du risque posé par le critère 2.3	Projet en cours de démarrage			
Évaluation globale du risque posé par le critère 2	Des retards dans le processus de passation des marchés peuvent survenir si l'équipe du Projet DEFIS n'est pas constamment disponible pour fournir son soutien.	M	Mettre en place un plan de renforcement de capacité et un plan de suivi régulier de la passation des marchés. Renforcer la collaboration et l'implication effective de la cellule de passation des marchés du DEFIS dans la mise en œuvre du projet PA2R	F
Évaluation globale du risque posé pour la partie B		M	.	
Évaluation globale du risque posé pour les parties A et B		S	Les conditions exigeantes pour les garanties de soumission et les coûts élevés des dossiers d'achat limitent la participation des petites et moyennes entreprises, réduisant la compétitivité et la diversité des offres. Les défis liés à la consultation et au contrôle public, le manque de formation spécialisée en audit de passation des marchés ainsi que certaines dispositions pourraient affecter l'efficacité de la mise en œuvre de la passation des marchés du Projet, malgré la bonne planification et la structure organisationnelle du projet avec le soutien permanent du projet DEFIS dans la mise en œuvre de la passation des marchés	



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Recovery and Resilience of Rural Households in the South

Rapport partiel de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 11 au 22 décembre 2023

Date du document: 12/02/2024

Identifiant du projet: 2000003959

Numéro du rapport: 6789-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Substantiel	Moyen
<i>Engagement politique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Moyen
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Moyen	Moyen
<i>Pertinence du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Gestion financière du projet	Substantiel	Moyen
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Moyen
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Patrimoine culturel</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Peuples autochtones</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Parties prenantes	Moyen	Moyen
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Risque global	Moyen	Moyen

Contexte national	Substantiel	Moyen
Engagement politique	Moyen	Moyen
Risque: Des changements au sein du Gouvernement pourront induire à une modification d'orientation politique. Ce qui pourrait présenter un risque de divergence entre les objectifs de PA2R et ceux du Gouvernement.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Tenue de dialogue politique visant à intégrer les stratégies de PA2R dans la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat et des stratégies du MINAE.		
Gouvernance	Élevé	Moyen
Risque: L'indice de corruption élevé au sein du pays constitue un risque pour une mauvaise gouvernance et pourront se traduire par la manque de transparence dans les différentes procédures administratives de PA2R.	Élevé	Moyen
Mesures d'atténuation: Les procédures de gestion financière de PA2R vont être appuyées par celles en vigueur dans le Programme DEFIS. Le Projet procédera au renforcement de capacité des agents en termes de gouvernance et lutte contre la corruption. Des contrôles à postériori (et à priori) des procédures par les autorités du Gouvernement (Commission Nationale des Marchés) seront tenus régulièrement.		
Macroéconomie	Moyen	Moyen
Risque: La non maîtrise de l'inflation et déficit budgétaire ainsi que la non mobilisation du financement de contrepartie nationale constituent des risques pour PA2R.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Les fonds de contrepartie de PA2R seront sous forme d'apport en numéraire. Le Gouvernement prendra les dispositions pour la prise en charge des droits et taxes afférentes aux dépenses du PA2R, y compris les inscriptions annuelles au budget d'investissement public et les exonérations des droits sur les importations qui seront effectuées par le Projet		
Fragilité et sécurité	Substantiel	Moyen
Risque: Le passage de catastrophes naturelles élevées, entre autre les sécheresses et/ou les cyclones intenses, les problèmes d'insécurité et attaques des « dahalo », les conflits sociaux pourront entraver la mise en œuvre de PA2R.	Substantiel	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R fera recours à l'application des différentes normes de construction dans ses infrastructures (« Réservoirs enterrés d'eau plein de sable- REEPS ») et les différents systèmes de micro-irrigation. L'utilisation des variétés résistantes aux sécheresses ainsi que l'adoption des techniques culturales plus résilientes renforcera la sécurité du projet aux chocs naturels. La mise en place d'un comité de concertation et de gestion avec les Associations des Usagers de l'Eau diminuera significativement les risques de conflits.</p>		
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Moyen
Alignement des politiques	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>La Politique Générale de l'Etat prévoit l'autosuffisance alimentaire pour l'agriculture et elle est axée sur l'industrialisation. Cette politique ne précise pas de ciblage spécifique pour les pauvres, et présente un risque de mise à l'écart des populations vulnérables.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R maintiendra de dialogue politique avec le Ministère en charge de l'agriculture pour assurer plus particulièrement le ciblage direct des femmes et des jeunes chefs de ménage en situation de vulnérabilité.</p>		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>L'insuffisance de budget pour l'appui institutionnel ainsi que la manque de considération des opinions des organisations paysannes pourront compromettre l'exécution de PA2R et la réalisation de ses objectifs.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R maintiendra de dialogue avec le Gouvernement et les parties prenantes en faveur de l'amélioration de l'appui institutionnel, ainsi que pour favoriser la considération des avis des organisations paysannes.</p>		
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Élevé	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Aggravation des conditions environnementales avec des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence des ménages cibles. Usage accru de produits phytosanitaires avec des impacts sur les sols et les ressources en eau, et la santé; la contamination des produits lors du stockage post-récolte.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Les risques environnementaux seront atténués par la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir: (i) la gestion durable des ressources naturelles (eau et sols) à travers une approche intégrée basée sur l'agroécologie favorisant la restauration des sols, du couvert végétal, la lutte contre l'érosion et la protection des cultures; (ii) l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et des engrais chimiques; (iii) le respect des normes environnementales dans la réhabilitation et construction des infrastructures d'accès, (iv) sensibilisation et formation des bénéficiaires concernant l'utilisation rationnelle de produits phytosanitaires afin d'éviter la pollution des ressources hydriques.</p>		
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Élevé	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Le changement climatique pourrait avoir des effets négatifs significatifs sur la productivité agricole, les infrastructures de maîtrise d'eau et stockage. La zone d'intervention dans le Grand Sud sont très exposées aux problèmes de sécheresses qui sévit actuellement constituant la deuxième année consécutive de sécheresse aigue. Moins de 50% des précipitations normales ont été reçues en octobre 2020 et janvier 2021 ce qui créé une situation d'insécurité alimentaire due au stress hydrique favorisent la prolifération des maladies sur l'agriculture et l'élevage, accroît les besoins en eau des plantes et des animaux d'élevage.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le PA2R dans sa globalité est une réponse d'urgence à la crise alimentaires dans le Grand Sud. Ainsi les interventions proposées sont orientées vers le relèvement rapide et une adaptation à long terme aux conditions climatiques locales. Il s'agira: (i) de mettre en place les infrastructures pour faciliter l'accès à l'eau à usage multiple par le système de rétention d'eau de surface, le réservoir d'eau enterré plein de sable (REEPS) ainsi que la promotion des techniques et pratiques culturales résilientes au climat; (ii) de développer l'accès aux semences améliorées, des variétés à cycle court, résistantes aux maladies et à la sécheresse; (iii) de promouvoir la complémentarité entre l'agriculture et la résilience des petits ruminants ainsi que la résilience économique des petits éleveurs à travers les campagnes de déparasitage massives; (iv) de réaliser la sensibilisation des ménages sur les risques climatiques et l'adoption des pratiques climato-résilientes.</p>		
Portée du projet	Moyen	Moyen
Pertinence du projet	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>La non adéquation du PA2R aux visions et aux priorités nationales entraveront l'atteinte des objectifs du projet.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R est aligné à la vision du MINAE et du Gouvernement, au Velirano n°9 de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar. PA2R est inscrit dans la Politique Générale de l'Etat, à la Politique nationale de l'environnement et du développement durable (PNEDD) et au plan humanitaire de réponse nationale. PA2R s'inscrit parfaitement dans l'objectif du COSOP 2022 – 2026 de Madagascar.</p>		
Solidité technique	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>La non maîtrise des techniques d'exécution et des outils d'exécution du projet par l'UCP et par les partenaires d'exécution, ainsi que la faible capacité des organisations paysannes à adopter de technologies performantes pourront handicaper la solidité technique du projet.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mesures d'atténuation: PA2R établira un manuel d'exécution technique pour faciliter la mise en œuvre de ses activités. Des ateliers d'appropriation des stratégies et des mécanismes opérationnels avec les parties prenantes du Programme seront développés. PA2R se référera aussi à la valorisation des expériences des autres projets, notamment ceux du Programme DEFIS. Les renforcements de capacité et le recyclage des techniciens seront entrepris.</p>		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
Modalités d'exécution	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>La manque de capacité de l'UCP ainsi que de ses partenaires de mise en œuvre impactera sur la gestion du projet.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R sera mis en œuvre par l'Unité de coordination de programme (UCP) de DEFIS.</p> <p>PA2R disposera d'une cellule placée au niveau régional. Le projet procèdera au recrutement du personnel qualifié pour compléter l'UCP de DEFIS, sur la base compétitive et ouverte. des formations et des renforcements de ses partenaires sur les procédures du FIDA sont prévus.</p>		
<p>Suivi-évaluation des dispositifs</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>La non- efficacité du système de suivi évaluation du projet, et la faible implication des partenaires techniques et parties prenantes à l'opérationnalisation du système de suivi évaluation du PA2R entraîneront une capacité limitée à suivre le projet.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le dispositif et les instruments de suivi-évaluation (SE) de PA2R seront calqués sur ceux utilisés par DEFIS. PA2R procèdera à l'élaboration du système de suivi-évaluation axé aux résultats selon les normes du FIDA, au renforcement de capacité et formation des personnes en charge du suivi évaluation.</p>		
<p>Gestion financière du projet</p>	Substantiel	Moyen
<p>Organisation et dotation en personnel du projet</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le processus de recrutement du RAF pour le projet AD2M, un projet en cours dans le portefeuille, a été lancé trois fois et a été infructueux faute de candidats valides dans la zone du projet. Si le recrutement se fait uniquement localement, le même cas risque de se présenter où on aurait un personnel n'ayant pas les qualifications requises vu que le programme se situe à une zone reculée de la capitale.</p> <p>Le projet DEFIS qui sera responsable du management de PA2R est entrain de recruter un Responsable Administrative Financier (RAF).</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Processus de recrutement de personnel commencera aussi tôt que possible et il sera financé par l'avance de démarrage AMI à large diffusion avec consultation de base de données locales. Renforcement de capacité par l'équipe de DEFIS dès le démarrage du projet.</p> <p>Accélérer le recrutement du RAF.</p> <p>RAF intérimaire restera 3 mois de plus pour former le RAF qui sera recruter.</p>		
<p>Budgétisation du projet</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>La durée du processus budgétaire prend en moyenne 3 mois jusqu'à son approbation. Pour un programme d'urgence de 3 ans, la préparation de 3 PTBA risque d'être lourde en raison du processus d'approbation du PTBA et le commencement tardif du projet.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PTBA de 18 mois. Processus dynamique passible de mise à jour si besoin.</p>		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	Substantiel	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>La durée des traitements des DRF et d'approvisionnement des fonds sont particulièrement longue (30 – 90 jours) : validation des DRF sur ICP, Traitement et paiement des DRF par le FIDA, régularisation des fonds d'emprunt et le processus d'appel de fonds du compte spécial vers le compte désigné au niveau du ministère des finances.</p> <p>et compromet la disponibilité des fonds. En outre, au début de chaque année, les décaissements prévisionnels doivent être engagés dans le budget du Ministère chargé de l'Agriculture. En attendant cet engagement global, tout décaissement des projets reste en instance.</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Considération du caractère urgent du Projet et accélération des soumissions des DRF et RFE à tous les niveaux. Demande de dérogation que les fonds soient transférés en quinze (15) jours ou le compte spécial est ouvert dans une banque primaire et non la banque centrale.</p>		
Contrôles internes du projet	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le manuel de procédures prévoit les processus de décision et d'exécution. Des dispositions sont prévues afin que la séparation des fonctions incompatibles soit respectée. Des contrôles sont prévus tant au niveau du programme qu'au niveau du Ministère de tutelle à travers son audit interne.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Système de contrôle renforcé par le RAF de PROSPERER, qui est le RAF d'intérim en attendant le recrutement du nouveau RAF.</p> <p>Utilisation du manuel de DEFIS et avec une mise à jour pour insérer les spécifications liés à PA2R.</p>		
Information comptable et financière du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Les principes comptables sont décrits sur le manuel de procédures utilisé par les projets. Une adaptation de ceux du DEFIS sera effectuée pour cadrer les données du PA2R. Le DEFIS utilise le Tom2pro sous web pour la tenue de sa comptabilité et pour le besoin de rapportage. Le RAF intérimaire du DEFIS a une bonne maîtrise du logiciel. L'équipe comptable à recruter doit déjà avoir une connaissance en comptabilité de projet et de Tompro .</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Utilisation du logiciel Tom2pro sous web permettant l'enregistrement des activités, des catégories et comptes et qui répond aux directives du FIDA sur les rapports financiers.</p> <p>Renforcement de l'équipe nouvellement recrutée sur l'optimisation du logiciel</p>		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Etant un programme géré au niveau du DEFIS, l'audit externe de PA2R peut être assuré par le même auditeur que DEFIS. Les TDRs de l'audit doivent indiquer la couverture de la mission.</p> <p>Etant un programme d'urgence de 3 ans, la mission d'audit pour la durée du programme peut être assurée par un même cabinet mais avec accord du FIDA</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Audit annuel et rapport d'audit séparé</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Moyen

Cadre juridique et réglementaire	Moyen	Moyen
Risque: L'existence des dispositifs du cadre réglementaire non adaptés au norme internationale et inadéquates pour mener les passations de marché risque de nuire les procédures de passation de marché du PA2R.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: PA2R appliquera la nouvelle loi 2016-055 portant code des marchés publics pour une meilleure conformité de procédure au norme internationale. Les marchés de biens, de travaux et des services de PA2R seront passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'emprunteur/du bénéficiaire en matière de passation de marchés, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les directives du FIDA pour la passation des marchés.		
Responsabilité et transparence	Moyen	Moyen
Risque: Une responsabilité non bien définie pour chaque agent, et l'absence de transparence dans la gestion administrative, notamment au niveau du gouvernement entraveront la préservation de l'intégrité du projet.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: PA2R procédera à l'élaboration de manuel de procédure claire et transparent, à une élaboration de TDR spécifique pour chaque poste, à la parution en journal de tous les appels d'offres et au renforcement des dialogues avec l'administration.		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Faible
Risque: La faible maîtrise de la procédure nationale et des procédures du FIDA par les agents de passation de marchés et des partenaires risquent d'entraîner des effets négatifs sur les résultats de PA2R.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: PA2R procédera au recrutement des agents expérimentés sur la base compétitive et transparent pour l'UCP. Le projet favorisera aussi le renforcement de capacité des agents du partenaire du projet et l'assistance technique du programme auprès des partenaires en matière de passation de marchés.		
Processus de passation des marchés publics	Faible	Faible
Risque: Les processus de passation de marché très longs et la lourdeur des procédures administratives entraineront une mauvaise utilisation des fonds de PA2R.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: La conduite de passation des marchés sera répartie au niveau des coordinations nationales et régionales. PA2R assurera aussi l'intégration des agents expérimentés du MINAE dans le processus de passation de marchés notamment pour l'analyse des offres.		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Menace importante à la biodiversité ou la perte de celle-ci, par les pratiques culturales non-durables (feux de brousse ou agriculture sur brûlis) et l'utilisation incontrôlé des pesticides).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R se propose d'adopter l'approche d'aménagement par blocs agro-écologiques, fondée sur les pratiques agro-écologiques, ce qui permettra de limiter la perte de la biodiversité. Elle sera couplée avec la sensibilisation à la limitation des cultures dans l'écosystème sensibles et la promotion des pratiques culturales durables.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Menace importante à la biodiversité ou la perte de celle-ci, par les pratiques culturales non-durables (feux de brousse ou agriculture sur brûlis) et l'utilisation incontrôlé des pesticides).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R se propose d'adopter l'approche d'aménagement par blocs agro-écologiques, fondée sur les pratiques agro-écologiques, ce qui permettra de limiter la perte de la biodiversité. Elle sera couplée avec la sensibilisation à la limitation des cultures dans l'écosystème sensibles et la promotion des pratiques culturales durables.</p>		
<p>Efficiéce des ressources et prévention de la pollution</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Pollution des eaux et du sol due à l'utilisation non contrôlée des produits phyto sanitaires liée au développement du maraîchage.; mauvaise gestion des déchets de transformation.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'approche intégrée basée sur l'agro-écologie favorisera l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et la minimisation de l'utilisation d'engrais inorganiques en remplacement d'engrais organiques biodégradables.</p>		
<p>Patrimoine culturel</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Aucun risque que le Projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Peuples autochtones</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>La zone d'intervention du Projet ne regorge pas des peuples autochtones selon la donnée nationale. En effet, le Projet ne présente aucun risque qui puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Quand bien même la zone ne regorge pas de peuple autochtone, le Projet ciblant les messages pauvres prêtera une attention particulière au cas les peuples autochtones.</p>		

Conditions de travail	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Le Projet peut entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le Projet notamment les principaux prestataires de service surtout la construction des ouvrages de stockage et de maîtrise d'eau.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Tous les contrats avec des entrepreneurs, fournisseurs et autres tiers devant être financés sur les fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et promouvant le travail décent. Les mesures de prévention et de lutte contre la violence sexiste seront prises et le Projet intégrera dans les activités de sensibilisation et des formations pour adresser et mitiger la violence sexiste. Une formation sur des questions telles que l'exploitation et les abus sexuels, le travail des enfants et le travail décent sera dispensée aux partenaires d'exécution au démarrage.</p> <p>Les procédures SECAP seront strictement adhérents aux différents contrats menés dans le cadre du PA2R</p>		
Santé et sécurité communautaires	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>L'accentuation de la pandémie de COVID-19 entraînant des mesures de restriction de mouvement et empêchant le bon déroulement des activités du Projet</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Intensification de la sensibilisation des communautés sur les mesures barrières et de distanciation sociale.</p>		
Réinstallation et réinsertion économique des populations	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Aucun risque que le Projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes qui seront les bénéficiaires directs du PA2R, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
Émissions de gaz à effet de serre	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Augmentation des émissions de gaz à effet de serre due au processus de transformation des produits agroalimentaires (ex. gari) et aux pratiques culturelles sur brûlis contribuant ainsi aux changements du climat.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Promotion des activités de valorisation des systèmes agro-écologiques et la vulgarisation des pratiques culturelles climato-résilientes. La production de gari n'est pas promue par ce Projet et la pratique de cultures sur brûlis est faible dans la zone d'intervention du Projet. L'utilisation des sources d'énergie renouvelable sera privilégiée au niveau des ménages.</p>		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	Élevé	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Impact sur les moyens d'existence et la santé des populations rurales due aux conditions climatiques extrêmes (sècheresse, vent fort).</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le Projet facilitera la sensibilisation des bénéficiaires aux risques climatiques et l'accès à l'information climatiques incluant les mesures d'alerte précoces sur les risques climatiques.</p>		
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Coordination/participation des parties prenantes	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le manque de coordination et d'harmonisation des interventions sur le terrain entraineront une superposition/duplication des activités au sein du Projet. Le non ciblage de certaines catégories de bénéficiaires ainsi que la connaissance limitée des parties prenantes sur le Projet compromet aussi l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Une cellule de Projet PA2R sera recrutée et placée sous la coordination de la cellule régionale de DEFIS. Une mutualisation des ressources en en personnel et moyens matériels doit être ainsi recherchée pour la meilleure interaction et efficacité des ressources. La cellule de projet PA2R bénéficiera de l'appui technique des agents du DEFIS, tant du niveau national (responsables techniques) que régional (passation de marché, chargés des volets agriculture, élevage, ingénierie sociale et ciblage, génie rural, ...).</p>		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>L'inefficacité du mécanisme de gestion des plaintes pourrait compromettre l'exécution de PA2R.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PA2R procédera à l'utilisation de manuel de traitement de plainte du Programme DEFIS.</p>		